

PER
B-226

BULLETIN DE LA FERME



COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXII, No 37

QUÉBEC

13 SEPTEMBRE 1934



Les
**Enfants
Heureux**

— et les —

**Parents
Satisfaits**

se trouvent dans
les foyers où

LE NOVORO DU DR PIERRE

est toujours à portée de la main comme remède de famille

C'est à quoi la mère pense en premier quand les maux communs assiègent l'existence d'une famille, et il suffit habituellement à restaurer l'état normal.

Il est utile dans le traitement de

Irrégularités des Intestins
Faiblesse d'Estomac
Impuretés de sang

Rhumes communs
Indigestion
Nervosité

Fatigue
Constipation
Difficultés urinaires

Maux de Tête
Excès de Bile
Insomnies

Le secret des résultats de cette vieille médecine herbeuse réside dans son action sur les organes de digestion et d'élimination.

Munissez-vous-en d'une provision pour la famille, — faites-le aujourd'hui et soyez prêt pour les maux soudains.

Offre Spéciale: Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux peuvent le fournir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces de médecine vous sera envoyée en port payé, contre remise de \$1.00 et du coupon ci-contre.

Dr Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

Livré exempt de douane au Canada.

Dr Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Coupon No. C246

Pour le montant ci-joint de un dollar veuillez m'envoyer une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre, en port payé.

Nom.....

Adresse.....

Bureau de Poste.....

13

13

13



An Canada
les premiers billets de banque furent imprimés et émis par la Banque de Montréal.



Sigle social: Monnaie

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
SERVICE de BANQUE MODERNE et EFFICIENT
... fruit de 116 années de fructueuses opérations ...

VENTE D'IMMEUBLE. Q. J'ai vendu ma terre en l'année 1915 pour une considération payable par versements annuels et portant intérêt. L'acquéreur prétend ne pas être obligé de payer en vertu de la loi du moratoire et a de fait payé ses intérêts mais refuse de payer les versements en capital. Au contrat de vente est intervenu le père de l'acquéreur qui s'est porté garant du parfait paiement du prix de vente. Cette personne est solvable et en état de payer la dette de son fils. Je désirerais savoir si, d'après les dispositions de mon contrat et en vertu des dispositions de la loi du moratoire, je puis forcer le père de l'acquéreur à effectuer le paiement en capital?

Rép. à J. C. — Le père de l'acquéreur est caution de la dette et, si l'acquéreur est incapable de payer la somme due de l'acquéreur, la caution, n'étant

responsable que de ce qui est dû, ne peut pas être appelée à payer avant que certain montant d'argent soit échu. En vertu de la loi du moratoire, si l'acquéreur s'est conformé aux dispositions de cette loi, soit par le paiement des intérêts, des taxes, etc., il peut prendre avantage de cette loi et obtenir un jugement en sa faveur comme quoi il ne sera pas obligé de payer avant la date à laquelle sera mentionné au jugement.

Tout de même, il existe dans la loi du moratoire une disposition à l'effet que, si vous pouvez prouver avoir besoin de cet argent et que les débiteurs sont en état de pouvoir payer, la loi du moratoire ne reçoit pas dans ce cas d'application. Je désire vous avvertir tout de même que les juges sont des plus minutieux quant à cette preuve et il est nécessaire de prouver les faits des plus importants.

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

NOUS METTONS À VOTRE

DISPOSITION UN

SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que:

Brochures — rapports — factums catalogues — en-têtes de lettres — circulaires — enveloppes — factures — etc.

LE SOLEIL LTEE

Département de l'imprimerie

Gens de la campagne et du district

FAITES IMPRIMER

— au —

“SOLEIL”

Nos prix sont bas!

DEMANDEZ NOS COTATIONS

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME"

AVIS IMPORTANT.— Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitent une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

VACANCE DANS LA CHARGE DE MAIRE.— Q. Le maire de notre village a démissionné et le conseil doit me nommer à ses lieu et place. Est-ce que l'économe a le droit de nommer une personne en dehors des conseillers et, si je suis nommé, suis-je en droit de refuser sans payer l'amende? Je ne suis pas instruit, ne sais ni lire ni écrire, je signe à peine mon nom et je ne me sens pas capable de remplir cette charge. Si l'on cherche à vouloir me faire payer l'amende que dois-je faire?

Rép. à J. N. — Si il survient une vacance dans la charge de maire ou de conseiller, le conseil doit, à une session spéciale convoquée à cette fin par le maire ou le secrétaire-trésorier, dans les quinze jours qui suivent la vacance, ou à la première session générale suivant la dite vacance si cette session générale a lieu dans les quinze jours, nommer par résolution, parmi les personnes éligibles de la municipalité, une personne ayant les qualités requises pour remplir la vacance.

Quoique est nommé à une charge municipale et refuse ou néglige d'accepter cette charge en ne prêtant pas de serment d'office, ou refuse ou néglige d'en remplir les devoirs pendant trois mois consécutifs, est déchu de plein droit de telle charge. Si son refus ou défaut est sans cause, il est en outre passible d'une amende de \$30.00 s'il s'agit de la charge de maire ou de conseiller de comté.

De par les informations que vous me fournissez, vous ne paraissez pas avoir les qualités requises pour être maire lorsque vous déclarez ne pas savoir ni lire ni écrire. Me serait-il permis de vous conseiller, si vous voulez éviter d'être nommé, de faire part de vos raisons aux intéressés et, pour le cas où vous seriez nommé quand même, d'informer immédiatement le secrétaire-trésorier des mêmes raisons, et ce par écrit.

ACCIDENT DU TRAVAIL. COMPENSATION. Rép. à P. L. — Si vous n'êtes pas satisfait du montant que la compagnie vous paye pour indemnité lors de votre accident du travail, vous pourriez vous adresser à la Commission des Accidents du Travail, Grande Allée, Québec; elle est spécialement chargée de régler ces cas.

ACHAT D'IMMEUBLE ET RESPONSABILITÉ. Q. Une personne est propriétaire d'une terre grevée d'une hypothèque représentant sa valeur et doit en plus plusieurs sommes d'argent reconnues par billets représentant plus que la valeur de son terrain. Crovez-vous que je puisse sans danger acheter cette terre? Est-ce que cette vente peut être sujette à annulation si la considération donnée représente le prix qu'elle vaut actuellement?

Rép. à E. G. — Toute vente faite en fraude des lois des créanciers peut être annulée à la réquisition de ces derniers. Tout de même, si une considération raisonnable est consentie, laquelle représente la valeur, ou plus que la valeur, de l'objet acheté, il n'y a pas de danger de voir cette vente annulée par la suite. Il est à remarquer que la valeur ne peut être tenue en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'acheter un immeuble pour une date antérieure alors qu'aucune somme d'argent n'est requise car, dans des conditions semblables, l'acheteur connaît l'insolvabilité du vendeur et c'est un des cas reconnus comme susceptibles d'être annulés.

DETTE ET LETTRE ANONYME. Q. Je dois \$100.00 à une personne depuis sept ans mais ai toujours payé les intérêts sauf depuis deux ans. Elle m'a demandé dernièrement le paiement des intérêts et je lui ai fait parvenir un acompte de \$5.00. Ces jours derniers j'ai reçu une lettre anonyme à l'effet général de se moquer de moi et référant à Dieu et à ses châtements. Il était question dans cette lettre, entre autres choses, que le fait d'emprunter de l'argent et de ne pas le rendre était un vol. Suis-je en droit de réclamer des dommages contre l'auteur de cette lettre anonyme que je puis prouver être mon prêteur car, d'ailleurs, l'écriture ressemble à la sienne considérablement? J'ai d'autres créanciers dont les créances sont reconnues par billets à demande, est-ce que ces derniers peuvent m'obliger à vendre ma terre pour les payer? Est-ce qu'en leur payant leurs intérêts et en acquittant mes taxes je serais protégé par la loi du moratoire?

Rép. à J. B. — Je ne crois pas que le genre de lettre anonyme qui vous a été adressé puisse vous donner droit à une action en dommages. Vous vous exposez un peu à connaître la façon de penser de votre prêteur par le fait du non paiement des intérêts que vous devez lui payer et, aurait-il signé cette lettre, que mon opinion ne serait pas changée. Tout de même, je crois que vous pourriez invoquer certaines dispositions du Code Criminel à l'effet d'adresser des lettres anonymes et de les déposer à la poste royale, mais je ne vous conseille pas ce moyen à moins que vous ayez un intérêt considérable à faire un exemple et alors je vous conseille de rencontrer votre avocat au plus tôt, lequel vous expliquera quelle sera la ligne de conduite que vous devez suivre.

Tous créanciers, même ceux détenant des billets à demande, ne peuvent obliger un débiteur à vendre volontairement ses biens, mais la loi leur permet d'exiger leur dû, d'instituer des procédures contre vous, de prendre jugement et ainsi faire saisir et faire vendre vos biens. La loi du moratoire ne s'applique pas à des créances ordinaires et, que vos taxes municipales soient payées et même les intérêts sur les billets, ceci ne modifiera pas quoi que ce soit au point de vue de cette loi en ce qui peut concerner le résultat que vous désirez obtenir.

PENSION ALIMENTAIRE.— Q. Je suis devenu orphelin de mère jeune, mon père m'a placé chez des étrangers et ne s'est pas occupé de moi. A l'âge de 14 ans je me suis acheté un lot à bois et ai commencé à travailler. Mon père, après avoir constaté cet état de choses, est venu chez moi pour se faire nourrir durant l'hiver, le printemps jusqu'à l'été. Durant l'été il est allé pensionner ailleurs et travailler. A l'âge de 18 ans je suis marié, l'année suivante mon père est revenu chez moi, je lui ai fourni tout ce dont il avait besoin. Il s'organise pour venir chez moi lorsque les travaux sont terminés, dans le seul but de se faire pensionner, se refuse à faire quoi que ce soit alors qu'il est en état de travailler et, lorsque vient le temps du travail, il laisse ma maison pour se rendre ailleurs et s'organise alors comme il peut sans éviter quelquefois quelques journées de travail. Lorsqu'il est absent de la maison il contracte des dettes et, pour ne citer qu'un cas, j'ai payé à date un compte d'au-delà de \$300.00. Je ne lui ai jamais

demandé de me remettre un seul sou des argent qu'il peut gagner et il s'en est toujours servi suivant ses goûts, lesquels suivant moi sont des folies. Dernièrement, durant mon absence, il a mené ma femme de la battre et ma femme est dans un état nerveux et il lui est impossible actuellement de pouvoir recevoir mon père. Est-ce que mon père, qui est âgé de 72 ans et en parfaite santé, qui ne m'a jamais rien donné, a cherché plutôt à me nuire et à me faire tort, est en droit d'exiger une pension alimentaire de ma part? Pourriez-vous m'indiquer quelques moyens pour retracer une jeune fille domiciliée en la ville de Montréal et me dire si elle peut être forcée d'avoir soin de son père?

Rép. à L. G. — Les enfants doivent des aliments à leur père et mère et autres ascendants qui sont dans le besoin. Les aliments ne sont accordés que dans la proportion du besoin de celui qui les réclame et de la fortune de celui qui les doit. Si la personne qui doit fournir des aliments justifie qu'elle ne peut payer la pension alimentaire, le tribunal peut ordonner qu'elle recevra dans sa demeure, qu'elle nourrira et entretiendra celui auquel elle doit des aliments.

Votre situation paraît plutôt sympathique mais, il va sans dire, vous n'expliquez qu'un seul côté de la médaille et, advenant que des procédures seraient instituées contre vous, votre père représentera peut-être plusieurs autres faits que vous n'avez pas communiqués à date et vous vous exposez graduellement à des procédures judiciaires et même à des frais, car les tribunaux sont des plus sévères quant à l'application de la loi, surtout en ce qui se rapporte aux obligations d'un fils à l'égard de son père.

Si, réellement, les faits sont tels que vous les avez relatés, il se peut que vous soyez libéré temporairement de l'obligation de payer une pension alimentaire ou de recevoir votre père et d'entretenir et le nourrir. Une question de ce genre est des plus délicates et seul un avocat, à qui il est permis de poser toutes sortes de questions de vos voix, peut vous aviser sérieusement, de sorte que je vous conseille de consulter votre avocat au plus tôt.

Si je comprends bien votre deuxième question, il s'agit de votre sœur et vous avez l'intention, pour le cas où vous seriez obligé à quelque chose, de forcer cette dernière à recevoir votre père ou à payer sa part. Vous pouvez ne pas être tenu seul aux obligations que les enfants ont à l'égard de leurs parents mais vous pouvez indiquer quels moyens prendre pour la retracer est absolument en dehors de mon domaine.

RÉCLAMATION.— Q. Un agent de la Compagnie Légaré vient chez moi, me demande pour prendre l'agence de la Compagnie et j'accepte. Je le conduis en voiture durant une journée. L'agent que je remplaçais se rend au bureau de la Compagnie et, à la suite d'une longue discussion, réussit à garder son agence. Je dois la somme de \$5.00 à cette Compagnie à raison d'un compte. Je me refuse de payer ce montant alléguant le travail que j'ai fait et ci-haut relaté, pour lequel je demande le même prix. Suis-je en droit à la ligne de conduite que j'ai tenue?

Rép. à J. D. — Les détails que vous me fournissez ne me paraissent pas suffisamment complets pour pouvoir vous donner une opinion précise. Si, réellement, vous avez fourni les dits services à l'agent de la Compagnie, alors que ce dernier aurait agi dans les limites de son mandat et suivant le cours ordinaire de ses fonctions, vous seriez en droit de réclamer la valeur de votre temps et de la location d'une voiture ou de semblable chose. Soyez extrêmement prudent, car il se peut fort bien que cet agent soit seul responsable vis-à-vis de vous et il va sans dire que tout dépend des fonctions et devoirs de cet agent. Je vous conseillerais de consulter un avocat en lui exposant tous les faits.

ABONNEMENT A UN JOURNAL.— Q. Je me suis abonné à un journal d'édition quotidienne pour un an à raison de \$2.00, soit de mai 1932 à mai 1933. Quelque temps plus tard la publication de ce journal a été suspendue et reprise subseqüemment mais il s'agissait alors d'une édition hebdomadaire. J'ai retiré ce journal de 1933 à 1934 croyant qu'il s'agissait d'un dédommagement pour les numéros de chaque jour que ce journal était dû paraître. Dernièrement j'ai retourné un numéro en écrivant dessus "refusé". On me demande la somme de \$2.00 pour la dernière année. Suis-je obligé de payer cette somme de \$2.00?

Rép. à L. D. — En autant que le prix de l'abonnement n'a pas été modifié, vous avez consenti à recevoir une nouvelle publication à un coût plus élevé et il restera à établir quelle est la proportion que vous pouvez devoir ou que le journal peut vous devoir, soit en argent ou en différentes éditions de ce journal. La jurisprudence est à l'effet que celui qui reçoit un journal sans en refuser les numéros est obligé de payer le coût de l'abonnement.

DOMMAGES, LIBELLE, ETC.— Q. Un marchand a en mains un chèque payable à mon nom en garantie d'un compte dû. Celui-ci contrefait ma signature et échange le chèque.

Une personne nuit à mon crédit par des paroles libelleuses et réussit à faire fermer mon compte définitivement chez un marchand.

Une personne porte une fausse accusation devant les tribunaux criminels contre ma femme.

Une personne, par des paroles désobligeantes chez les voisins, attaque l'honneur et la réputation de ma femme.

Quelle ligne de conduite me suggérez-vous de suivre dans tous et chacun des cas susmentionnés?

Rép. à P. E. V. — Quant aux paroles désobligeantes et libelleuses, vous avez droit à réclamer des dommages mais je vous conseillerais d'être très prudent avant d'instituer vos procédures et seul un avocat, à qui vous aurez expliqué tous les détails se rapportant à cette affaire, peut vous déclarer quelle sera la ligne de conduite qu'il serait sage de tenir.

Quant à la cause d'arrestation ou sommation relative à votre femme, qu'il s'agisse d'arrestation ou de sommation purement et simplement, il faut prouver malice et mauvaise foi pour être en droit de réclamer des dommages et je vous conseillerais dans ce cas également de voir votre avocat.

Au sujet du chèque dont la signature a été contrefaite, vous avez le droit d'en aviser la banque immédiatement et de vous faire payer le montant susceptible de vous revenir et même de porter plainte devant les tribunaux criminels contre le faussaire.

Soyez également prudent quant à cette question de chèque et je ne puis trop insister, dans des affaires aussi délicates, que de procéder après avoir consulté votre avocat et lui avoir expliqué tous les faits.

Coopératives
Elevages
Agricultures
Industrie laitière

Volume XXII—Henri C

UNE PENSÉE

PAR SEMAINE

La loi des esprits n'est éfrente de celle des corps peuvent se maintenir une continuelle nourri

Aujourd'hui ce n'est pas la voix intéressée d'habitués vous engage à vous tenir, par la lecture, de perfectionnements survenus méthodes de culture, fait des besoins du cultivateur, des changements posent dans la façon vos produits, et de les à la clientèle.

Il me faut bien expliquer la voix intéressée donc ici, c'est celle de votre agriculture lequel, en travail qu'il fait pour raison de croire qu'il a dre son encouragement classe pour laquelle sorte de rendre les s plus susceptibles de

Cette fois, c'est une ressource peut-être elle a qu'il importe d'écouter que vous devez nécessairement transiger avec elle. C de l'intermédiaire par la masse de nos produits passer pour atteindre le cultivateur.

Les magasins à chaux nous un facteur avec lequel devons compter dans le commerce des produits étant donné l'immense d'achat dont ils disposent une série de messages adressent aux cultivateurs cette province, trait qu'ils considèrent comme des premiers principes pour le cultivateur!

Lisez ce qu'à leur tendent:

"Se tenir au courant des du siècle est pour le monde un des premiers pas du succès.

Songez quel changement produit dans le choix des modes d'habillage les dix vingt dernières années! Aujourd'hui, par exemple, il se mangent plus de légumes et on tient à varier les aliments nécessaire de surcharger la qualité et le classement; les clients l'uniformité dans les achats et tiennent exactement la qualité doit offrir".

Votre journal agricole sort de vous tenir au courant de tout ce qui concerne l'agriculture. Il vous conseille de vous produire (obligatoire dans les cas) pour obtenir un rémunérateur.

Pour un cultivateur du journal agricole la lecture de l'esprit, elle aussi nécessaire que la culture corporelle.

Qu'on veuille donc tenir et faire en sorte plus tôt la pitance qu'on veuille être dans le cas pour l'abonnement.

Utilisez le coupon mettons à votre disposition cette fin dans chaque numéro de ce journal. Vous avez le devoir, vous nous en remercier, et justice.



LEGALES

FERME

Installation près de tenir compte... bénéficier de ce service de consultation... nous puissions constater... au Bulletin; 3. L'avocat... concernant les lois qui gouvernent... une longue étude, sont choisis à... ne réponse immédiate par lettre.

mettre un seul sou d'argent... et il s'en est toujours servi... lesquels suivant moi sont... ent, durant mon absence, il a... de la battre et ma femme est... et il lui est impossible de... recevoir moi-même. Est-ce que... âgé de 72 ans et en parfaite santé... rien donné, a cherché plutôt à... ire tort, est en droit d'exiger un... e de ma part? Pourriez-vous... les moyens pour retrouver une... ée en la ville de Montréal et me... être forcée d'avoir soin de son

enfants doivent des aliments à... à autres ascendants qui sont d'ans... nements ne sont accordés que dans... esoin de celui qui les réclame et... lui qui les doit. Si la personne... aliments justifie qu'elle ne peut... mentaire, le tribunal peut ordonner... dans sa demeure, qu'elle nour... à celui auquel elle doit des ali-

ments plutôt sympathique mais... n'expliquez qu'un seul côté de l'a... ant que des procédures seraient... vous, votre père représentera... autres faits que vous n'avez pas... et vous vous exposez à de graves... dures judiciaires et même à des... naux sont des plus sévères quant... la loi, surtout en ce qui se rap... d'un fils à l'égard de son père... les faits sont tels que vous les... peut que vous soyez libéré de l'obligation de payer une pension... recevoir votre père et de l'entre-... Une question de ce genre est... e seul un avocat, à qui il est per... sortes de questions de vive voix... riquement, de sorte que je vous... er votre avocat au plus tôt.

Un bien votre deuxième question... ur et vous avez l'intention de... obligé à quelque chose, de for... à recevoir votre père ou à payer... ne pas être tenu seul aux obligations... ont à l'égard de leurs parents... r quels moyens prendre pour la... ment en dehors de mon domaine.

Q. Un agent de la Compagnie... chez moi, me demande pour... de la Compagnie et l'accepte... l'écriture durant une journée. L'ha... çais se rend au bureau de la... suite d'une longue discussion... agence. Je dois la somme de... Espagne à raison d'un compte... yer ce montant alléguant le tra... et-haut relaté, pour lequel je... prix. Suis-je en droit à la ligne... t tous?

Je rétais que vous ne fournissez... us suffisamment complète sur... et une opinion précise. Si, rélle-... ourni les dits services à l'agent... alors que ce dernier aurait agi... son mandat et suivant le cours... ctions, vous seriez en droit de... de votre temps et de la location... semblable chose. Soyez excessi-... ar il se peut fort bien que cet... onnable vis-à-vis de vous et il... out d'pend des journaux et de... de vous conseiller de consulter... osant tous les faits.

A UN JOURNAL. Q. Je me... journal d'édition quotidienne... de \$2.00, soit de mai 1932 à mai... nps plus tard la publication de... pendue et reprise subsequem-... sait alors d'une édition hebdo-... re ce journal de 1933 à 1934... d'un dédommagement pour... que jour que ce journal était dû... ment j'ai retourné un numéro en... refusé. On me demande la... ur la dernière année. Suis-je... e somme de \$2.00?

Quant aux paroles d'abonne-... dié, vous avez consenti à une... ublication à un coût plus élevé... ir quelle est la proposition que... ou que le journal peut vous... ant ou en différentes éditions de... sprudence est à l'effet que celui... l sans e. Je refuse tous les man-... er le coût de l'abonnement.

LIBELLE, ETC. Q. Un mar-... n chèque payable à mon nom en... de \$10. Celui-ci contrefait ma... e le chèque. Il a mon crédit par des paroles... it à faire fermer mon compte... un marchand.

Je ne fais aucune accusation devant... els contre ma femme.

Par des paroles désobligeantes... que l'honneur et la réputation

conduite me suggérez-vous de... hacun des cas susmentionnés?

Quant aux paroles d'abonne-... nous avez droit à réclamer des... vous conseillerai d'être bon-... tituteur vos procédures et seul on... rez expliqué tous les détails de... faire, peut vous déclarer quelle... ité qu'il serait sage de tenir les... arrestation ou sommation récla-... me, qu'il s'agit d'un état de... urement et simplement, il faut... urvaise loi pour être en état de... âgés et je vous conseille d'aller... ir votre avocat.

Quant à la signature et à l'entre-... ot d'en aviser la banque im-... e faire payer le montant sus-... et même de porter plainte de-... riminels contre le faussaire.

Prudent quant à cette question... pus trop insister, dans des al-... que de procéder après avoir... et et lui avoir expliqué tous les

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 13 SEPTEMBRE

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 37

UNE PENSÉE

PAR SEMAINE

La loi des esprits n'est pas différente de celle des corps qui ne peuvent se maintenir que par une continuelle nourriture.

Aujourd'hui ce n'est pas la voix intéressée d'habitude qui vous engage à vous tenir au courant, par la lecture, des perfectionnements survenus dans les méthodes de culture, d'être au fait des besoins du consommateur, des changements qui s'imposent dans la façon de vendre vos produits, et de les présenter à la clientèle.

Il me faut bien expliquer que la voix intéressée dont je parle ici, c'est celle de votre journal agricole lequel, en raison du travail qu'il fait pour vous, a raison de croire qu'il doit attendre son encouragement de la classe pour laquelle il fait en sorte de rendre les services les plus susceptibles de lui aider.

Cette fois, c'est une voix intéressée peut-être elle aussi, mais qu'il importe d'écouter parce que vous devez nécessairement transiger avec elle. C'est la voix de l'intermédiaire par lequel, la masse de nos productions doit passer pour atteindre le consommateur.

Les magasins à chaînes, devenus un facteur avec lequel nous devons compter dans le commerce des produits agricoles, étant donné l'immense pouvoir d'achat dont ils disposent, dans une série de messages qu'ils adressent aux cultivateurs de cette province, traitent de ce qu'ils considèrent comme un des premiers principes de succès pour le cultivateur!

Lisez ce qu'à leur tour ils prétendent:

"Se tenir au courant des choses du siècle est pour tout le monde un des premiers principes du succès.

Songez quel changement s'est produit dans le choix des denrées et les modes d'achat dans les dix ou vingt trente dernières années! Aujourd'hui, par exemple, il se mange beaucoup plus de légumes et de fruits; on tient à varier les aliments; il a été nécessaire de surveiller davantage la qualité et le mode de classement; les clients veulent l'uniformité dans tout ce qu'ils achètent et tiennent à connaître exactement la qualité du produit offert".

Votre journal agricole fait en sorte de vous tenir au courant de tout ce qui concerne la production. Il vous conseille la classification de vos produits, indispensable (obligatoire dans plusieurs cas) pour obtenir un prix plus rémunérateur.

Pour un cultivateur, la lecture du journal agricole c'est la nourriture de l'esprit, elle lui est tout aussi nécessaire que la nourriture corporelle.

Qu'on veuille donc bien le retenir et faire en sorte de solder au plus tôt la pitance que vous pouvez être dans le cas de lui devoir pour l'abonnement.

Utilisez le coupon que nous mettons à votre disposition à cette fin dans chaque numéro de ce journal. Vous acquitterez un devoir, vous nous rendrez service... et justice.

F. F.

La publicité doit être véridique

À l'occasion d'un déjeuner-causerie du club des Annonceurs de Montréal, un M. Sampson, de Philadelphie, a raconté comment une grande firme des États-Unis, après avoir fait fortune avec une devise rendue célèbre au moyen d'une publicité bien dirigée, détruisit tout le succès obtenu en donnant la même publicité à une devise erronée.

Il s'agissait du commerce de raisin sec; parti de rien, la fameuse phrase: "Avez-vous pris votre quantité de fer nécessaire aujourd'hui", réussit à augmenter la vente de ces fruits jusqu'à plusieurs millions par année; mais

ayant ajouté, plus tard, la recommandation de manger des raisins à trois heures de l'après-midi, comme un soulagement à la fatigue physique, tout le succès obtenu fut perdu, en très peu de temps, parce qu'il est faux" dit M. Sampson. "que la fatigue de digestion qui arrive ordinairement à cette heure, soit soulagée par l'absorption de raisins".

Morale: Il n'est pas bon en publicité de trop dorer la pilule; trop parler nuit surtout lorsque l'on exagère même les bonnes qualités d'un produit. "Honesty is the best policy".

F. F.

Point de vue des confrères

Nécessité de l'association

"Parce que nous n'avons pas écouté la voix de nos évêques, notre race a partiellement perdu sa vocation agricole; elle a émigré aux États-Unis où s'est entassée dans nos villes. Combien de nos problèmes nationaux et économiques seraient réglés si tous les descendants des 60.000 de 1760 s'étaient établis sur les terres de leur pays. Aujourd'hui, nos évêques, d'accord avec tous les économistes, enseignent que l'association professionnelle est l'unique planche de salut pour la classe agricole. (La Terre de Chez-Nous).

A propos d'Industrie laitière

"Le commerce et l'industrie doivent considérer l'industrie laitière de la province de Québec comme une puissante alliée, riche en possibilités, à la condition qu'on l'encourage, qu'on la soutienne et que les consommateurs admettent que les producteurs ont droit à un prix équitable et rémunérateur, si l'on veut que les cultivateurs continuent d'améliorer leur organisation, et les fabricants, leur installation et s'appliquent à ne mettre sur le marché que des produits de haute qualité et susceptibles de rivaliser avantageusement avec ceux de l'étranger".

(Hon. Adélard Godbout D.S., A. dans "Le Journal d'Agriculture")

Millions pour les

éleveurs de pores

"The Huntingdon Gleaner" commentant le dernier rapport financier des maisons de saison écrit: "Le rapport financier annuel de Canada Packers publié accuse une augmentation substantielle des profits au cours de la dernière année fiscale. Pour 6,000,000 de pores de boucherie vendus l'an dernier, les cultivateurs ont reçu environ 176,000,000 contre \$48,000,000 en 1932 pour le même nombre de têtes, soit \$28,000,000 de plus pour les éleveurs. Nous devons signaler que la plus forte partie de cet excédent n'a pas été obtenue du marché anglais, puisque nous n'exportons que 10 pour cent de la production, mais de la ménagère canadienne. Ledixième de production exporté établit cependant le prix au Canada comme en Grande Bretagne".

Pourquoi ne pas produire

ce que nous consommons?

"Le fait d'acheter en dehors ce que nous pouvons produire ici a toujours des inconvénients assez considérables, même quand on peut avoir à meilleur marché les produits qu'il nous faut. A-t-il été à l'avantage de notre province d'acheter tous les ans des quantités énormes de blé d'Inde venant de l'Argentine et de l'Afrique quand il eut été possible d'en obtenir ici en petites quantités, et à des prix de revient plus élevés, c'est vrai, mais suffisamment pour nos besoins?"

Nous avons négligé de façon imparadonna la culture de l'orge qui peut remplacer, dans 75% des cas, le blé d'Inde importé. Or, chaque fois que nous envoyons notre argent à l'étranger, c'est une perte de capital dont nous ressentons actuellement tous les effets. Si, au moins, nous avions, par des arrangements plus logiques et plus fraternels, acheté l'orge de l'Ouest, notre argent serait resté au pays et le pouvoir d'achat de cette partie du pays se serait trouvé augmenté d'autant. (L. P. D. dans "La Vie Coopérative")

Frs Fleury.

Retour à la terre... Maintien sur la terre

On a célébré avec la pompe ordinaire, à l'Exposition provinciale de Québec, les fêtes du Mérite Agricole. Cultivateurs adultes et jeunes concurrents du Mérite Agricole juvénile sont venus, aux applaudissements d'une belle foule de spectateurs, recevoir des mains de personnages distingués la médaille que les vieux ont gagnée en travaillant méthodiquement et avec persévérance à améliorer leur domaine; les jeunes en s'appliquant à réussir une culture spéciale.

C'est une cérémonie fort imposante. Le Ministre de l'Agriculture sait nous en faire apprécier davantage la grandeur, et tout ce qu'elle signifie, en nous racontant l'histoire simple mais combien impressionnante et admirable du vainqueur de 1934, qui est à peu près celle de tous ceux qui ont triomphé à divers degrés, de l'épreuve de cette année.

C'est la région au climat plus rigoureux de la province qui a fourni le beau contingent de chevaliers qui ont été fêtés cette année. Le lauréat de la Médaille d'Or, M. Frs Tremblay, d'Hébertville, personnifie parfaitement le vrai type courageux du colon d'autrefois. Il ne se contente pas de défricher un premier domaine considérable, il établit un de ses fils sur un second lot, puis à l'âge où il aurait pu prendre un repos bien mérité, ce que font prématurément un grand nombre dans certaines paroisses, il défriche et met en état de culture un troisième domaine qui lui a valu le triomphe de mercredi dernier.

Il était dans l'ordre, avec un tel modèle sous les yeux, que les discours qui furent prononcés par M. Taschereau, premier ministre de la province, M. I. Vautrin, nouveau ministre de la Colonisation ainsi que par M. Duplessis, chef de l'opposition provinciale, s'inspirassent des leçons que nous enseigne la vie active, la tâche si noblement accomplie, du héros de la fête, pour nous parler des

projets de loi que prépare l'administration provinciale pour accélérer le mouvement du retour à la terre, et celui non moins important de garder les fils du sol à la campagne.

Si la colonisation n'est pas une panacée contre tous nos maux, elle n'est pas moins efficace pour diminuer la plaie du chômage en renvoyant sur des terres, dans des conditions pour qu'ils puissent y faire leur vie, ceux qui, dans nos villes surpeuplées, proviennent de la terre et vivent aux frais de l'état.

M. Vautrin a laissé entendre qu'il entre dans son programme d'aider plus effectivement à placer les fils de cultivateurs sur des fermes, en augmentant l'octroi déjà accordé aux pères de familles qui veulent établir leurs fils.

Mais on fera plus, le gouvernement se propose d'aider également aux chefs de famille, quoique n'étant pas cultivateurs eux-mêmes, qui auraient parmi leurs enfants, des garçons désirant se faire colons.

Voilà ce qui nous a été annoncé au banquet du Mérite Agricole par les voix les plus autorisées. C'est un nouveau pas en avant. Tout ce qui est de nature à aider au retour à la terre et au maintien à la terre est toujours bien accueilli par les gens qui voient dans cette politique une solution au déséquilibre présent entre populations rurales et urbaines, et au placement des fils de cultivateurs, et ils sont nombreux.

Il est curieux toutefois qu'après avoir tenté de décourager le cultivateur durant les bonnes années, de lui avoir fait envier la vie trompeuse des villes, nous trouvions dans le retour à la terre, à une époque où les revenus de la ferme ne sont pas ce qu'ils étaient alors, le remède à nos maux.

C'est cela que nous devons appeler la vengeance de la terre.

A Sainte-Germaine de Dorchester

Son Excellence Mgr Omer Plante a présidé dimanche après-midi, à la bénédiction solennelle du Collège de l'Institut Agricole de Ste-Germaine, Dorchester. Bien que la température n'ait pas été très clémente, les démonstrations ont réuni une foule de cultivateurs. Plusieurs hauts officiers du Ministère de l'Agriculture ont assisté à ces fêtes et visité la ferme de l'institut.

Pensez-y où va la différence?

Ce bon agneau du printemps, cette délicieuse viande rosée, pour laquelle, producteurs, vous ne recevez que 5 1/2 la lb. moins le transport qui est à vos frais, le consommateur le paye au boucher 18c la lb dans la fosse, 15c si l'acheteur prend tout le quartier de derrière. Je vous laisse à faire le calcul de la part qui va aux trop nombreux intermédiaires avec le système de distribution que nous avons présentement.

Officiers du ministère de l'Agriculture décorés

MM. Ls. Ph. Roy et Narcisse Savoie, respectivement directeurs des services techniques et administratifs du Ministère de l'Agriculture à Québec, ont été élevés au rang de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole de la province de Québec, aux fêtes en l'honneur des lauréats du concours du Mérite Agricole de cette année.

La satisfaction de savoir leur dévouement aux intérêts de la classe agricole reconnu en haut lieu, leur rendra moins lourd le fardeau des responsabilités que comporte l'administration de leur département respectif.

Quel heureux changement!

"Il y a des gens à qui il semble tout naturel de ne voir que le mauvais côté des choses: on croirait qu'ils se font une vacation d'avoir toujours à redire de tout et de tous. Etes-vous de ceux-là?"

Etudier les faits, les apprécier et les juger est une excellente chose, mais à la condition qu'on le fasse dans le but de provoquer une amélioration et, si l'on veut critiquer, que l'on ait quelque chose de mieux à préconiser.

Le journal qui rapporte cette vérité se serait gardé de la publier il y a quelques mois.

Nous applaudissons toutefois aux nouveaux sentiments qui semblent animer sa haute rédaction.

Sorti des presses

On nous informe que le tome II du Manuel d'Agriculture préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, "Les Animaux", est sorti de presse, et actuellement en vente aux prix suivants:

L'Unité relié toile \$ 1.00 franco
La douzaine relié toile 11.00 "
Le cent relié toile 85.00 "

La reliure de cuir n'est pas encore prête, mais elle le sera bientôt; les prix sont les suivants:

L'Unité \$2.00 franco
La douzaine 22.00 "

Ce Manuel d'Agriculture sera complété par un troisième tome intitulé: "La Ferme" en préparation actuellement.

Une bonne ferme ne va pas sans de bons animaux. Pour avoir de bons animaux, il faut les savoir choisir, les bien soigner, les garder sains. Tout ceci comporte une multitude de choses que le bon cultivateur doit savoir. Les auteurs du manuel que nous vous recommandons, sont allés au-devant du désir de l'habitant, en préparant ce dernier volume sur les animaux de la ferme. On y trouvera les réponses à une foule de points d'interrogation qui surgissent à notre esprit lorsqu'on veut améliorer un cheptel et retirer de ses troupeaux de vaches, porcs, moutons, volailles et chevaux les plus hauts rendements.



ARRETE EN CONSEIL

[1966]

HOTEL DU GOUVERNEMENT A OTTAWA

Jeudi, le 23e jour d'août 1934.

Présent:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN SON
CONSEIL

ATTENDU que le Ministre de l'Agriculture fait rapport qu'il y aura probablement une quantité insuffisante de foin et de paille pour l'alimentation des bestiaux au Canada pendant la saison qui vient et que ce manque de fourrage pourrait être sérieusement aggravé par les achats effectués en vue de la spéculation par certains exportateurs de foin et de paille, sans qu'il en résulte d'avantages correspondants pour les producteurs.

A ces fins, Son Excellence le Gouverneur général en son conseil, sur la recommandation du Ministre de l'Agriculture et dans l'exercice des pouvoirs dont il est revêtu par l'article 12 de la LOI DE L'ORGANISATION DU MARCHE DES PRODUITS NATURELS, 1934, juge utile de faire les règlements suivants, qui sont établis en conséquence:

REGLEMENTS

1. Il est interdit à qui que ce soit d'exporter sans permis du foin ou de la paille, ou du foin ou de la paille en excès de la quantité autorisée par son permis, ou de toute autre façon que celle qui est autorisée par ce permis.
2. Les demandes de permis doivent être faites sur la formule A, ci-jointe, et adressées à l'inspecteur de district nommé sous le régime de la LOI DE L'INSPECTION DU FOIN ET DE LA PAILLE, 1933, pour le district dans lequel demeure le requérant.
3. Au reçu de cette demande, l'inspecteur de district se renseignera pour voir si tous les renseignements demandés dans cette formule sont exacts et complets, et si le requérant est digne à tous les points de vue de recevoir un permis. Il enverra alors la demande, accompagnée de ses remarques, au Ministre de l'Agriculture, qui pourra, s'il le juge utile dans l'intérêt public, accorder au requérant un permis sur la formule B.
4. Un permis est nécessaire pour chaque expédition d'exportation. Il est révocable au gré du Gouverneur en son conseil, si le porteur du permis refuse ou néglige de se conformer à l'un ou l'autre des termes et conditions que contient ce permis.
5. Tous ceux auxquels un permis est accordé doivent se conformer strictement à tous les termes et conditions de ce permis.
6. Il est interdit à toute compagnie de transport, voiturier ordinaire ou autre personne d'accepter pour le transport ou l'expédition, ou de transporter ou d'expédier à une destination en dehors du Canada, du foin ou de la paille qui ne sont pas couverts par un permis d'exportation délivré sous les dispositions de ces règlements.
7. Quiconque néglige de se conformer à l'une des dispositions de ces règlements ou de tout permis délivré sous ces règlements se rend coupable d'un délit punissable sous les dispositions de l'article 14 de la LOI DE L'ORGANISATION DU MARCHE DES PRODUITS NATURELS, 1934.

E.-J. LEMAIRE,
Greffier du Conseil privé.

FORMULE "A"

Demande d'un permis d'exportation

(pays importateur)

L'Inspecteur de District,

Division

Monsieur, —

Je demande par la présente un permis pour exporter les quantités suivantes de classes et des catégories de

(nom de l'acheteur) (adresse)
sous les dispositions de l'arrêté

(suite à la page 3)

FORMULE "B"

MINISTRE FEDERAL DE

L'AGRICULTURE

CANADA

Permis no

Monsieur, —

Votre demande de permis datée du pour exporter du Canada

(pays importateur)

à (Nom de l'acheteur) (Adresse)

est accordée, et vous êtes autorisé par la présente à exporter les quantités suivantes des fourrages spécifiés

Quantité (en tonnes)

Nous sympathisons

de tout cœur avec M. Stéphane Boily, chef du Service fédéral de l'Industrie animale pour la province de Québec, qui vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse. Mme Boily a succombé aux suites d'une opération très délicate, subie la semaine dernière.

Nous prions ce distingué technicien et ami d'agréer avec nos sympathies l'expression de nos vives condoléances.

Foin, grain de mil

et de trèfle

Par suite de la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest, en Ontario et aux Etats-Unis, il y aura dans ces endroits rareté de ces produits que nous avons le privilège d'avoir récoltés en bonne quantité dans notre province. On prévoit une augmentation de prix et par conséquent il ne serait pas bien sage de trop se presser à vendre.

M. François Tremblay

Médaille d'Or du Mérite

Agricole, 1934

M. Tremblay est né à Ste-Agnès le 27 juillet 1865. Il fréquenta d'abord la petite école paroissiale, et à 14 ans il commença son apprentissage comme forgeron, à St-Tite des Caps. Il pratiqua ce métier jusqu'en 1900. Cette année-là, il réalisa le rêve qu'il caressait depuis longtemps: Il acheta une terre de colonisation de 200 acres, dont une faible partie seulement avait été labourée. Plus tard, il établit l'un de ses fils sur un beau lot, et lui-même, en 1928, acheta 225 acres de nouvelle terre, dont la plus grande partie n'était pas défrichée. M. Tremblay a terminé depuis le défrichement de son bien, et il est aujourd'hui à la tête de l'un des plus beaux domaines agricoles de la région. Le nouveau Commandeur du Mérite Agricole avait 21 ans lorsqu'il épousa Mlle Edwidge Fortin, de St-Irène.

TRIBUNE LIBRE

Au canton La Motte

Tous les jours on rencontre des gens qui déclarent sérieusement: que jamais, au grand jamais, ils ne consentent à aller s'établir en Abitibi, parce que disent-ils, ça gèle, c'est trop mouilleux, c'est trop sec, il fait trop chaud l'été, c'est froid l'hiver; parce que la terre est de défrichement trop difficile, qu'il ne s'y trouve pas assez de bois, que c'est trop embroussaillé, que la forêt est trop dense, que le trèfle vient trop haut, que... et que d'autres choses encore!

Inutile de dire que ces gens n'ont j'a mais mis le pied en Abitibi: ça ne les empêche pas de connaître ça! Heureusement pour M. Wilbrod Royer, fil de Prudent, de Saint-Bernard, comté de Dorchester, il n'a pas cette prescience des pays inconnus. Ça lui a porté chance.

En 1914 il quittait Saint-Bernard de Dorchester pour la ville, et de là pour Parent, petit village perdu sur le versant nord des Laurentides.

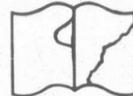
En 1919, voyant que l'industrie ne lui assurerait pas la vie stable que peut donner la culture d'une ferme, il s'établit sur un lot en forêt, pillé par endroits, situé en bordure du beau lac La Motte, au pays abitibien.

En ces temps, le gouvernement n'aidait pas, ou du moins presque pas les colons.

Et la famille Wilbrod Royer dut attendre huit ans avant d'avoir un chemin pour communiquer avec le monde dit civilisé.

Maintenant, le voyageur qui passe par là voit chez M. Royer une bonne maison finie à la peinture, une grange-étable de 35 pieds par 70, une autre de 20 par 30, un hangar de 20 par 50, un cheptel de 6 vaches laitières, 4 taures, des génisses, 2 bœufs, 4 chevaux, un poulain de 2 ans; 16 moutons, et une myriade de poules.

(suite à la page 370)



Texte détérioré

Les Ex

Les championnats l'exposition régionale de Québec

CHEVAUX CANADIENS

Etalon Champion: "Tonbit du Haras de St-Jovite"
Jument championne: "Gatin"
exhibé du Haras de St-Jovite.

CHEVAUX BELGES

Etalon Champion: "Masterpiece"
Jument championne: "Ruby de la Ferme"
Ces deux exhibits présentés par M. Ernest Brunelle, propriétaire, Mégantic.

CHEVAUX PERCHERONS

Etalon champion: "Harbit du Haras de la Ferme E. Anne de la Pocatière"
Jument championne: "Gatin"
exhibé de l'École d'Agriculture, Rimouski.

RACE HOLSTEIN

TAUREAU CHAMPION "Payne Standard" de l'École Moyenne d'Agriculture, Rimouski.

Champion Senior "Roberge, Charny".

Championne Junior: "Gatine", prop. de Beaulieu, Farm, Champigny, Québec.

Championne Senior "Julie", prop. de Provencher, Plessisville.

TROUPEAU HOLSTEIN COMTE. 1er Comté: 2. Comté de Lévis; 4. Comté de Lévis.

RACE Ayrshire.

Champion Junior "Croft", propriété de Byrne, Charlesbourg.

Champion Senior: "A Bonsecours", prop. de Frid Caron, l'Islet.

Championne Junior: "bault Suky", prop. de l'École de Deschambault.

Championne Senior et Grande Championne: "Ultra Chabot", propriété de M. Joseph Breakyville, Qué.

Championne Junior: "2L", exhibé de la Ferme Deschambault.

Championne Senior: "Ferdinand", prop. de Deschambault, avec 2C.

TROUPEAU DE COMTE. 1er Comté: 2. Comté de Lévis; 3. Comté de Lévis.

RACE CANADIENNE: Taureau Champion: "Prince Minoane", Honorable Chabot, St-Jovite.

Champion Senior et Grande Championne: "Ultra Chabot", propriété de M. Joseph Breakyville, Qué.

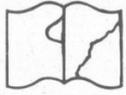
Championne Junior: "2L", exhibé de la Ferme Deschambault.

Championne Senior: "Ferdinand", prop. de Deschambault, avec 2C.

TROUPEAU DE COMTE. 1er Comté: 2. Comté de Lévis; 3. Comté de Lévis.

RACES OVINES: 1er troupeau Leicester: 2. troupeau St-Augustin; 3. troupeau Oxford; 4. troupeau Matane; 5. troupeau Shropshire; 6. troupeau Pagny; 7. troupeau Hampshir; 8. troupeau St-Côme.

ESPECE PORCINE: 1er troupeau race Yorkshire-Ecole, Deschambault; 2. troupeau Berthelot Denis, Les Escarpements; 3. troupeau T. Georges Lacasse, St-Jovite.



Les Expositions régionale et provinciale de Québec

Préparées en très peu de temps — elles sont bien réussies sur toute la ligne. Produits agricoles — des Arts domestiques — des arts et de l'Industrie variés et resplendissants. La foule acclame les lauréats des concours du Mérite Agricole, adulte et juvénile. — Retour et maintien à la terre.

LES commissaires de l'Exposition provinciale de Québec, ont accompli, croyons-nous, un véritable tour de force en préparant en moins de deux mois, six semaines pour être plus précis, une exposition aussi ravissante et instructive que celle qui vient de se terminer à Québec.

Je voudrais, avec les cultivateurs qui n'ont pas eu l'avantage de la visiter, bien que l'assistance ait été très considérable à certains jours, où le soleil a réussi à percer le brouillard, en faire le tour et montrer nos concitoyens exposants faire parade de ce qu'ils ont à montrer au public comme producteurs agricoles ou exploitants de troupeaux d'animaux de race pure.

Je devrai passer au vol et frôler seulement du bout de l'aile chaque pavillon, car la quantité de choses vues, de commentaires entendus, de discours écoutés dépasse considérablement les limites du cadre dont nous disposons pour entrer dans les détails.

Il faut tenir compte dans la même semaine se tiennent à Québec, deux grandes expositions: la foire régionale qui réunit tous les producteurs de la région de Québec, puis la provinciale où se mesurent les vedettes de toutes nos régions agricoles.

Je voudrais, cette année m'attarder un peu sur notre exposition régionale, et retenir l'attention du lecteur sur l'importance qu'elle prend chaque année et le rôle de premier plan qu'elle tient dans ce tout immense qu'est notre exposition provinciale puisqu'on prophétise que cette foire, au point de vue industrie agricole particulièrement, pourra, d'ici une couple d'années, rivaliser avec la grande exposition agricole d'automne de Toronto.

J'ai pensé également qu'en procédant de même, le lecteur pourrait mieux se rendre compte de l'activité que prennent les cultivateurs de Québec en travaillant de concert avec ceux de nos autres districts, pour faire de Québec une province agricole qui n'ait rien à envier à ses voisins sous le rapport de la qualité de ses productions et de la valeur de son cheptel.

Désignons d'abord les comités qui participent à l'Exposition régionale. Ce sont: Québec, Portneuf, Lévis, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure, Montmorency, Charlevoix, Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay et les Iles de la Madeleine. C'est une tranche assez considérable de nos divisions agronomiques et rurales pour qu'il vaille la peine de la distinguer et de comparer sa contribution à l'exposition de Québec, sur un pied d'égalité avec les autres régions ayant leur exposition en propre.

Sur une liste de 350 exposants nous en relevons 275 provenant des comités ci-haut nommés, c'est plus qu'une goutte d'eau dans l'océan. On peut attribuer proportionnellement la quantité de têtes de bétail exposé par ces cultivateurs en sachant que cette année les juges à Québec ont apprécié 525 têtes de bétail laitier, 221 chevaux, 194 moutons et 160 sujets des races ovines; ceci représente un total de onze cents animaux sans compter un pavillon avicole contenant une forte quantité d'oiseaux de plus que l'an dernier.

Nous verrons au rapport que nous publions sur les classements des animaux, que les exhibits contribués par la région de Québec se placent bien à côté de ceux qui nous viennent des éleveurs-amateurs et professionnels des districts si hautement renommés de la région de Montréal et du sud-ouest de Québec.

Notre région compte de plus quelques institutions comme la ferme expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, la Ferme-Ecole provinciale de Deschambault, l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, dont les exhibits de haute valeur donnent du ton à nos expositions et

Les champions à l'Exposition provinciale de Québec

ESPECE BOVINE

RACE AYRSHIRE:

Taureau Champion Junior Réserve: Cherry Bank Butter Box, appartenant à P. D. McArthur, Howick.

CHAMPION SENIOR: Aucherbrain Golden Morn, de W. C. Pitfield, Cartierville.

RESERVE Ch. SENIOR: Ronaldan Tamurlaine, prop. de G. H. Montgomery, Ruisseau, Q.

GRAND CHAMPION: Le Moine's Point Enterprise, prop. de W. C. Pitfield.

RESERVE GRAND CHAMP: Aucherbrain Golden Morn, de W. C. Pitfield.

FEMELLE CHAMPIONNE JUNIOR: Cherry Bank Royal Gem, prop. de P. D. McArthur, Howick.

RESERVE CHAMPIONNE JUNIOR: Exhibit de M. Frank Byrne.

Vache Championne Senior et Grande Championne: "Burnside Perfect Lady" du troupeau G. H. Montgomery.

Grande Championne Réserve: Penhurst Cream Princess, présentée par l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski.

RACE HOLSTEIN:

Taureau Champion Junior: "Raymondale Standard" par Ecole Moyenne de Rimouski. Champion Senior et Grand Champion: "Wayne des Erables", par Brown Corporation, Co. La Tuque, Qué.

Femelle Championne Junior: "Mina Florence", par P. Sanfaçon, Charlesbourg.

Championne Senior et Grande Championne: Princesse Charlotte DeKol, présentée par M. Anthime Paquette, St-Vincent de Paul, Qué.

RACE JERSEY:

Taureau Champion Junior: "Brampton Dreaming Et" exhibit de M. W. H. Miner, Granby.

Taureau Champion Senior: Petune's Napoléon, prop. de H. E. Lowry, Sawyerville, Qué. Grand Champion: "Brampton Dreaming Et".

Vache Championne Junior: Forward's Maid 2ème, propriété W. H. Miner, Granby.

Sénior et Grande Championne: Brampton Wonderful Viola, prop. de M. J. R. Fuller, Waterville.

Coupe Banque Royale: offerte au meilleur troupeau Jersey: W. H. Miner, Granby.

RACE CANADIENNE:

Taureau Champion Junior: Denis L-10, exhibit par Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe.

Sénior et Grand Champion: "Ultra Choisi de l'Ecole", exhibit par John Breaky, Breakyville.

Femelle Championne Junior: "Bernier 2L", exhibit de la Ferme-Ecole, Deschambault. Sénior et Grande Championne: "Bernier 2C", exhibit de la Ferme-Ecole, Deschambault.

PRIX DE PARADE: 1er prix: W. H. Miner, Granby; pour troupeau "Jersey"; 2e prix: Ferme-Ecole provinciale, Deschambault, pour troupeau "Ayrshire"; 3e prix: Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, pour troupeau "Canadien"; 4e prix: A. Paquette, St-Vincent de Paul, pour troupeau "Hols-tein"; 5e prix: J. R. Fuller, Waterville, troupeau "Jersey"; 6e prix: P. D. McArthur, Howick, troupeau, "Ayrshire"; 7e prix: Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault, troupeau "Canadien"; 8e prix: Frank Byrne, Charlesbourg, troupeau "Ayrshire"; 9e prix: John Breaky, Breakyville, troupeau "Canadien".

Les championnats à l'exposition régionale de Québec

CHEVAUX CANADIENS:

Etalon Champion: "Tom", exhibit du Haras de St-Joachim. Jument championne: "Octavie", exhibit du Haras de St-Joachim.

CHEVAUX BELGES:

Etalon Champion: "Cesar de Masterpiece". Jument Championne: "Ruby de Farceur". Ces deux exhibits présentés par M. Ernest Brunelle, Ste-Sophie, Mégantic.

CHEVAUX PERCHERONS:

Etalon champion: "Harpon", exhibit de la Ferme Exper. Ste-Anne de la Pocatière. Jument championne: "Gatinèze" Imp. exhibit de l'Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski.

RACE HOLSTEIN:

TAUREAU CHAMPION JUNIOR: "Payne Standard" exhibit de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski.

Champion Senior et Grand Champion: Exhibit de M. W. Roberge, Charny.

Championne junior: "Little Pappoose", prop. de Beaver Brook Farm, Champigny, Qué.

Championne Senior et Grande Championne, "Julienne Provençère", prop. de M. Noël Provencher, Plessisville, Qué.

TROUPEAU HOLSTEIN, DE COMTE. 1er Comté Mégantic; 2. Comté Québec; 3. Comté Lévis; 4. Comté Portneuf.

RACE AYRSHIRE.

Champion Junior et Grand Champion: "Crotthead Boomerang" propriété de M. Frank Byrne, Charlesbourg.

Champion Junior: "Apprenti de Bonsecours", prop. de M. Wilfrid Caron, l'Islet.

Championne Junior: Deschambault Suky, prop. de Ferme-Ecole de Deschambault.

Sénior et grande Championne: "Thorncroft Star Suky", prop. de Ferme-Ecole Deschambault.

TROUPEAU DE COMTE. 1er. Rimouski; 2e. l'Islet.

RACE CANADIENNE:

Taureau Champion Junior: "Prince Minoane", prop. de Honoré Chabot, St-Gervais.

Champ. Sénior et Grand Champion: "Ultra Choisi de l'Ecole", propriété de M. John Breaky, Breakyville, Qué.

Championne Junior: "Bernier 2L", exhibit de la Ferme-Ecole, Deschambault.

Championne Senior et Grande Championne: Ferme-Ecole, Deschambault, avec Bernier, 2C".

TROUPEAU DE COMTE: 1. Cité Lévis; 2. Cité Bellechasse; 3. Cité Montmagny.

RACES OVINES: 1er prix pour troupeau Leicester: J.-H. Couture, St-Augustin; 1er prix, troupeau Oxford: J.-B. Guimond, Matane; 1er prix, troupeau Shropshire: Jos. Champagne, St-Georges; 1er prix, troupeau Hampshire: Jos. Poulin, St-Côme.

ESPECE PORCINE: 1er prix, Troupeau race Yorkshire, Ferme-Ecole, Deschambault; 1er prix, troupeau Berkshire, Antonio Denis, Les Ecureuils; 1er prix, Troupeau Tamworth: Georges Lacasse, St-Henri.

sympathisons

tout cœur avec M. Stéphane... chef du Service fédéral de l'industrie animale pour la province de Québec, qui vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse. Mme Boily a succombé aux suites d'une opération très délicate subie la semaine dernière. Nous prions ce distingué technicien et ami d'agréer avec nos sympathies l'expression de nos vives condoléances.

grain de mil

et de trèfle

suite de la sécheresse qui a sévi l'ouest, en Ontario et aux Etats-Unis, il y aura dans ces endroits rareté de ces produits que nous avons le privilège d'avoir récoltés en si grande quantité dans notre province. On prévoit une augmentation de production et par conséquent il ne serait pas sage de trop se presser à l'achat.

françois Tremblay

daillie d'Or du Mérite

agricole, 1934

François Tremblay est né à Ste-Agnès le 17 juillet 1865. Il fréquenta d'abord la petite école paroissiale, et à l'âge de 10 ans il commença son apprentissage de forgeron, à St-Tite. Il pratiqua ce métier jusqu'en 1890. Cette année-là, il réalisa le rêve qu'il caressait depuis longtemps: acheta une terre de colonisation de 100 acres, dont une faible partie seulement avait été labourée. Plus tard il établit l'un de ses fils sur un autre lot, et lui-même, en 1928, acheta 15 acres de nouvelle terre, dont une grande partie n'était pas défrichée. M. Tremblay a terminé de défricher de son bien, et aujourd'hui à la tête de l'un des plus beaux domaines agricoles de la région. Le nouveau Commandant du Mérite Agricole avait 21 ans quand il épousa Mlle Edwidge Forde-St-Irène.

UNE LIBRE

anton La Motte

ces jours on rencontre des gens qui regardent sérieusement: que jamais, et jamais, ils ne consentent à établir en Abitibi, parce que ça gèle, c'est trop mouilleux, ça p sec, il fait trop chaud l'été, et d'hiver, parce que la terre est tellement trop difficile, qu'il ne peut pas en avoir assez de bois, que c'est trop pousseillé, que la forêt est trop que le tréfle vient trop haut, et que d'autres choses encore! de dire que ces gens n'ont j'a le pied en Abitibi: ça ne les pas de connaître ça! usagelement pour M. Wilbrod il de Prudent, de Saint-Bernard de Dorchester, il n'a pas résidence des pays inconnus, a porté chance.

14 il quittait Saint-Bernard de pour la ville, et de là pour petit village perdu sur le versant des Laurentides.

19, voyant que l'industrie ne serait pas la vie stable que peut offrir une culture d'une ferme, il acheta sur un lot en forêt, pillé de bois, situé en bordure du beau territoire, au pays abitibi.

temps, le gouvernement n'aidait ou du moins presque pas les familles Wilbrod Royer dut huit ans avant d'avoir un moyen pour communiquer avec le monde civilisé.

enant, le voyageur qui passe par chez M. Royer une bonne partie à la peinture, une grange de 35 pieds par 70, une autre de 40, un hangar de 20 par 50, un troupeau de 6 vaches laitières, 4 taures, 2 bœufs, 4 chevaux, un troupeau de 2 ans, 16 moutons, et une poule.

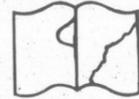
(suite à la page 370)

13

13

13

(suite à la page 369)



Les Expositions provinciale et régionale de Québec—suite de la page 368

l'élevage de chevaux. Ses deux juments Belges, "Annette" et "Ramona" ont pris des premiers prix. Ramona fut déclarée Grande Championne.

Ce que nous rapportons de la race Belge, peut aussi bien s'appliquer aux exhibits de race Percheronne progressant particulièrement bien dans la région de Québec. Gatinèse, jument importée et propriété de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, a été proclamée Championne de l'Exposition provinciale. A la provinciale "Carbel", l'une des plus fines bêtes du Colisée, propriété de M. Labbé de Victoriaville fut classée Grande Championne à Québec.

Les exhibits de chevaux Canadiens du Haras de St-Joachim ont donné du ton aux nombreuses entrées dans chaque classe de Chevaux Canadiens.

Le public a répondu généreusement à l'appel des Commissaires agricoles de l'Exposition en venant, en grand nombre, assister au classement des chevaux. On se demande si la population de Québec ne patronnerait pas davantage une exposition de beaux chevaux de traits et de voiture qui tiendrait lieu de spectacle du soir au Colisée, durant l'Exposition provinciale, comme cela se fait à Toronto ou accourt la foule la plus selecte de la ville reine durant l'Exposition Royale. L'idée est en tête de quelques personnes bien placées pour faire passer ce projet dont nous entendrons peut-être parler avant peu.

En fait d'exhibits ayant un caractère éducatif, celui de l'industrie animale a fait sensation. Nous en avons déjà parlé, mais nous reviendrons sur certains détails que comportent les mémoires des revenus de chacune des fermes: la ferme et la mauvaise.

Le même service, section de la médecine vétérinaire, nous montrait ailleurs comment combattre les vers parasitaires chez les moutons et les chevaux. On sait l'obligation qui s'impose de traiter nos animaux contre les maladies qui les menacent tant chez les bovins que chez les chevaux et les moutons.

L'hon. M. Godbout a mentionné spécialement aux éleveurs jeudi dernier.

"Il y a, sur l'élevage", dit-il, "une menace trop sérieuse pour que personne n'évite la voix. Vous êtes menacés dans la santé de vos troupeaux. Eleveurs, vous êtes menacés à la racine même de votre élevage. Notre bétail est en danger. Il faut réagir contre l'avortement contagieux, la tuberculose, la mammite et les vers. Il faut des efforts concertés pour faire disparaître ces maux qui sinistrent dans dix ans nous aurons reculé. Les meilleurs troupeaux sont menacés, plusieurs sont atteints et trop sont sérieusement atteints."

Après avoir lancé ce cri d'alarme, l'honorable M. Godbout parla de la campagne entreprise par le gouvernement pour élever la production de chaque vache à 6,000 livres par année afin que le cultivateur réalise des bénéfices. Il déclara ensuite que 85 p.c. des troupeaux avaient été tuberculés. Il demanda aux éleveurs moins avancés d'être des étudiants de l'élevage, de connaître la valeur réelle du producteur que l'on place à la tête du troupeau. Enfin il termina en demandant à tous les éleveurs et à tous les cultivateurs de coopérer entre eux parce que c'est la véritable voie de l'avancement et du progrès.

Le gouvernement fédéral avait également un exhibit instructif sur l'alimentation des volailles et sur la façon de lutter contre les insectes domestiques.

La Coopérative des Producteurs de Laine, de Lennoxville, avait préparé un étalage complet de poudres insecticides propres au traitement des parasites des moutons et des bovins. Canadian Industrial Limited, la maison Tancrède Avaré, la Coopérative Fédérée de Québec et l'International Fertilizer, se partageaient les espaces disponibles au Colisée avec des étalages de moulées balancées, d'engrais chimiques, d'échantillons de sel iodé, produits avec lesquels les agriculteurs doivent se familiariser.

L'industrie et le commerce ont collaboré précieusement au succès de l'exposition provinciale de Québec en occupant tous les espaces du pavillon industriel.

Les arts domestiques, exhibits des cercles de fermières toujours très variés et ravissants, avec les deux fermes types représentées par le Serv. de l'Industrie Animale occupaient le pavillon des Beaux Arts qui ne fut pas l'un des moins

achalandés. Nous commençons aujourd'hui pour la compléter le plus tôt possible, la liste des gagnants de prix. Il est juste que les éleveurs qui se donnent tant de mal pour préparer leurs animaux, les amener au terrain, les entretenir durant une dizaine de jours dans les étables de la Commission, coucher eux-mêmes sur la paille et subir une infinité de tracass, aient le bénéfice de l'excellente publicité que leur vaut un prix gagné à l'Exposition provinciale de Québec.

Ailleurs nous rapportons les fêtes du Mérite Agricole. On a fêté le colon tout spécialement si bien personnifié par M. François Tremblay d'Hébertville Station, lauréat du concours 1934, colon parti de Ste-Agnès de Charlevoix pour aller défricher trois lots considérables au pays de Maria Chapdelaine.

Le ton des discours a été sur le retour à la terre et le maintien à la terre des fils du sol. On élabore une grande politique de colonisation, que l'on considère comme l'un des remèdes propres à diminuer le chômage, puis pour établir nos fils de cultivateurs et ceux d'autres chefs de familles qui auraient des dispositions pour la culture du sol.

Evidemment le vent souffie du bon côté et nous nous en réjouissons.

FRS. FLEURY.

CHEVAUX CANADIENS

Exposition régionale de Québec

Etalon un an.—1. Haras St-Joachim; 2. J.-O. Nicole, Montmagny; 3. Luc Lapointe, Morigeau.

Etalon 2 ans.—1. Haras St-Joachim; 2. Lapointe.

Etalon 3 ans.—1. Haras St-Joachim; 2. Jos. Couture.

Etalon 4 ans.—1. Haras St-Joachim avec "Tom"; 2. Z. Bélanger, St-Damase, avec Querard; Geo. Langlois, Montmagny; 4. J. Lemelin, Armagh; 5. Jos. Couture, Loretteville, Qué.

Jument 4 à 6 ans.—1. Ecole d'Agriculture Rimouski, avec Gatinèse; 2. Sta. Exper. Ste-Anne; 3. Bois; 4. L. Moreau, Montmagny; 5. E. Pelletier; 6. F.-X. Lambert.

Jument et poulain.—1. L.-J. Bois; 2. Pelletier; 3. Station Exp. Ste-Anne; 4. W. Caron; 5. J. Leclerc; E. Jobin, Château-Richer; 7. J.-B. Michaud, Ste-Anne de la Pocatière.

Jument championne.—Ecole d'Agriculture Rimouski, avec Gatinèse, jument importée au printemps.

Progéniture d'un étalon.—Station Expérimentale Ste-Anne avec progéniture de Chacal; 2. Ste-Anne avec progéniture de Harpon; 3. E. Pelletier; 4. L.-J. Bois; 5. J. Leclerc.

Progéniture d'une jument.—1, 2 et 3. Station Expérimentale Ste-Anne avec les progénitures de Juliette, Minette et Julia; 4. L.-J. Bois avec descendants de "Galzouinté"; 5. W. Caron avec Fourragère.

Progéniture d'un étalon.—1. Haras St-Joachim avec progéniture de Laurent; 2. Omer Nicole avec progéniture de l'étalon Albert de Cap Rouge; 3. Jos. Couture, progéniture d'Albert; 4. Arc. Tétu, Montmagny avec prog. d'Albert; 5. Eug. Tétu avec Keller.

Progéniture d'une jument.—1. Progéniture de Juliane, Haras St-Joachim; 2. Haras St-Joachim avec Kate; 3. Langlois; 4. Couture; 5. Lapointe.

CHEVAUX BELGES.

Juge: Dr J.-H. Vigneau

Exposition régionale de Québec

Etalon un an.—1. Thadée Caron, village des Aulnaies; 2. R. Caron, Village des Aulnaies.

Etalon deux ans.—1. Ern. Brunelle, Ste-Sophie, avec Luc des Pointes.

Etalon 3 ans.—1. Florian Bernier, Lotbinière avec Brampton Philippe.

Etalon 4 ans.—1. Ern. Brunelle, avec Cesar de Masterpiece; 2. Bernier avec Brampton Farceur; 3. R. Caron.

Etalon champion.—Ern. Brunelle, avec Cesar de Masterpiece.

Poulache 2 ans.—1. Ern. Brunelle, Ste-Sophie.

Jument et poulain.—1. E. Brunelle; 2. T. Caron.

Jument championne.—E. Brunelle avec "Rulby de Farceur".

Progéniture d'un étalon.—1. F. Bernier; 2. T. Caron.

Progéniture de jument.—1. Brunelle avec Belzam Fanny; 2. T. Caron.

CHEVAUX PERCHERONS

Exposition régionale Québec

Etalon un an.—1. Station Expérimentale Ste-Anne; 2. F.-X. Lambert, Ste-Anne de la Pocatière; 3. L.-J. Bois, St-Jean-Port-Joli.

Etalon 2 ans.—L.-J. Bois.

Etalon 3 ans.—1. Ecole d'Agriculture, Rimouski; 2. P. Ralby, St-François Montmagny.

Etalon 4 ans et plus.—1. Station Expérimentale, Ste-Anne; avec Harpon; 2. J. Leclerc fils St-Charles, avec Bur Oak; 3. L. Matte, Neuville; 4. E. Bolduc, Ladurantaye, avec Marquis.

Etalon champion.—"Harpon"—Station expérimentale, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Poulache un an.—1. L.-J. Bois; 2. Station Expér. Ste-Anne; 3. Elisée Pelletier; 4. Jos. Leclerc fils; 5. Ste-Anne.

Poulache 2 ans.—1 et 2 Station Expér. Ste-Anne; avec Atila et Alette; 3. W. Caron, L'Islet avec Adige; 4. F.-X. Lambert Ste-Anne.

Jument 3 ans.—Station Expérimentale Ste-Anne avec Calmine; 2. Alph. Belzile, St-Fabien avec Ingestion; 3. Ecole d'Agriculture, Rimouski; 4. Sta. Exp. Ste-Anne; 5. L. Cauchon, Château-Richer.

Jument 4 à 6 ans.—1. Ecole d'Agriculture Rimouski, avec Gatinèse; 2. Sta. Exper. Ste-Anne; 3. Bois; 4. L. Moreau, Montmagny; 5. E. Pelletier; 6. F.-X. Lambert.

Jument et poulain.—1. L.-J. Bois; 2. Pelletier; 3. Station Exp. Ste-Anne; 4. W. Caron; 5. J. Leclerc; E. Jobin, Château-Richer; 7. J.-B. Michaud, Ste-Anne de la Pocatière.

Jument championne.—Ecole d'Agriculture Rimouski, avec Gatinèse, jument importée au printemps.

Progéniture d'un étalon.—Station Expérimentale Ste-Anne avec progéniture de Chacal; 2. Ste-Anne avec progéniture de Harpon; 3. E. Pelletier; 4. L.-J. Bois; 5. J. Leclerc.

Progéniture d'une jument.—1, 2 et 3. Station Expérimentale Ste-Anne avec les progénitures de Juliette, Minette et Julia; 4. L.-J. Bois avec descendants de "Galzouinté"; 5. W. Caron avec Fourragère.

CHEVAUX CROISÉS

Exposition régionale, Québec

Juments et poulains.—A. Denis, Les Ecureuils; 2. J.-B. Allard, Loretteville; 3. Wm. O'Neil, Petite Rivière.

Jument 3 ans.—1. Jos. Lemieux, Ste-Anne de la Pocatière.

Poulache 2 ans.—1. F.-X. Lambert, Ste-Anne; 2. Wm. O'Neil, Petite Rivière; 3. L.-J. Bois, St-Jean-Port-Joli; 4. Emile Roberge, St-Jean-Chrysostôme; 5. Jos. Roberge, St-Jean-Chrysostôme.

Poulache un an.—1. L.-J. Bois; 2. M. Pepin, Charlesbourg; 3. Jos. Leclerc fils.

Chevaux sous harnais.—1. M. Dorion, Gros Pin; 2. P. Sanfaçon, Charlesbourg; 3. Art. Giguère, Petite Rivière; 4. Arthur Couture; 5. Jos. Couture.

Exposition régionale Québec

Race HOLSTEIN. Juge: L.-J. Simard

Veau moins d'un an.—1. Aimé Brassard, Plessisville; 2. Arsène Caron, Plessisville; 3 et 4. Beaver Brook Farm, Champigny; 5. Jos. Pagé, Les Ecureuils; 6. W. Roberge, Charny.

Veau 1 an.—1. Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski avec Payne Standard; 2. Noël Provencher, Plessisville.

Taureau 2 ans.—1. Beaver Brook Farm avec Kola McKinley; 2. A. Racette, St-Augustin; 3. Art. Couture, Loretteville.

Taureau 3 ans et plus.—1. W. Roberge; 2. A. Latulippe, Plessisville; 3. P. Sanfaçon, Charlesbourg; 4. Payne; 5. G. Lacasse, St-Henri.

Championne junior.—Ecole Moyenne, Rimouski avec Standard Payne.

Champion Senior et Grand Champion.—W. Roberge, Charny.

Taureau moins d'un an.—1. J.-A. Sanfaçon, Charlesbourg; 2. P. Sanfaçon; 3. A. Latulippe; 4. Ecole Moyenne d'Agr. Rimouski; 5. G. Lacasse, St-Henri.

Taureau un an.—1. A. Latulippe, Plessisville; 2. Ecole Moyenne d'Agriculture; 3. Noël Provencher; 4. J.

Sanfaçon; 5. Théo Fortier, Plessisville; 6. Beaver Brook Farm; 7. Couture.

Génisse 2 à 3 ans en gestation.—1. Beaver Brook Farm avec Rose Mary Canary; 2. Sanfaçon; 3. Sanfaçon, J.-A.; 4. Ecole Moyenne d'Agriculture; 5. Latulippe; 6. Gilles Pagé. (10 entrées).

Vache tarie 3 à 5 ans.—1. Beaver Brook Farm; 2. Provencher; 3. Geo. Lacasse; 4. J.-A. Sanfaçon; 5. Ecole Moyenne d'Agriculture.

Vache tarie 5 ans et plus.—1. W. Roberge; 2. Provencher; 3. Couture; 4. Sanfaçon; 5. P. Sanfaçon; 6. Aurèle Lacasse, St-Henri.

En lait 2 à 3 ans.—1 et 2. A. Latulippe, Plessisville; 3. P. Sanfaçon; 4. J.-A. Sanfaçon; 5. Beaver Brook Farm; 6. Geo. Lacasse.

En lait 3 à 4 ans.—1. Provencher; 2. Sanfaçon; 3. Théo Fortier, Plessisville; 4. Geo. Lacasse; 5. J.-B. Pagé, Les Ecureuils.

En lait 4 ans et plus.—1. Provencher, avec Julienne Provenchère; 2. Jos. Pagé; 3. Latulippe; 4 et 5. Beaver Brook Farm; 6. P. Sanfaçon; 7. G. Pagé, 8. Geo. Lacasse.

Championne Junior.—Little Papoose, propriété de Beaver Brook Farm, Champigny. Championne senior et Grande championne, Julienne Provenchère, prop. de Noël Provencher, Plessisville, Qué.

Progéniture Senior de Taureau.—1. Noël Provencher; 2. Latulippe; 3. Sanfaçon; 4. Jos. Pagé; 5. Ecole Moyenne d'Agriculture.

Progéniture Junior d'un taureau.—1. Latulippe; 2. P. Sanfaçon; 3. Ecole Moyenne d'Agriculture; 4. Lacasse; 5. W. Roberge.

Progéniture Maternelle.—1. Latulippe; 2. A. Sanfaçon; 3. Beaver Brook Farm; 4. Georges Lacasse.

Exposition régionale, Québec

Race AYRSHIRE. Juge: J.-A. Ste-Marie

Veau mâle moins d'un an.—1. Ferme Ecole provinciale de Deschambault; 2. F. Byrne, Charlesbourg; 3. A. Gagnon, Ste-Louise; 4. Ferme Hôpital Général; 5. U. Proulx, Charny; 6. Alf. Dubé, Beauséjour, Cité Rimouski.

Veau un an.—1. F. Byrne, avec Crofthead Boomerang; 2. A. Piché, Cap Santé, P. Q.

Taureau 2 ans.—1. W. Caron, L'Islet, avec Apprenti de Bonsecours; 2. F. Blanchet, St-Gabriel Rimouski; 3. U. Proulx, 4. Hôpital Général.

Taureau 3 ans et plus.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. Aug. Michaud, Cré-Cœur; 3. L.-J. Bois.

Taureau Champion junior.—"Crofthead Boomerang", propriété de M. Frank Byrne, Charlesbourg, Qué.

Champion Senior.—Apprenti de Bonsecours, prop. de M. Wilfrid Caron, L'Islet, P. Q.

Grand Champion.—"Crofthead Boomerang".

FEMELLES

Taureau moins d'un an.—1. F. Byrne; 2. Ferme-Ecole Deschambault; 3. J. P. Lizotte; 4. A. Dubé; 5. Ecole Moyenne d'Agriculture; 6. Ferme Hôpital Général.

Taureau un an.—1. Ferme Ecole Deschambault; 2. F. Byrne; 3. A. Dubé; 4. L.-J. Bois; 5. J. Castonguay, Village des Aulnaies; 6. W. Caron, L'Islet.

Génisse 2 ans, en gestation.—1. F. Byrne; 2. SS. St-Rosaire, Rimouski; 3. P. Gagnon, St-Fabien; 4. A. Dubé; 5. L. Castonguay, Village des Aulnaies; 6. L.-J. Bois.

Vache tarie 3 à 5 ans.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. Byrne; 3. Hôpital Général; 4. Alf. Dubé; 5. J. Castonguay; 6. Bois.

Vache tarie 5 ans et plus.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. P. Gagnon, St-Fabien; 3. F. Byrne; 4. W. Caron; 5. U. Proulx, Charny; 6. SS. St-Rosaire, Rimouski, Qué.

Vache en lait 2 à 3 ans.—1 et 2. Ferme-Ecole Deschambault; 3. Ecole Moyenne d'Agriculture; 4. Bois.

Vache en lait 3 à 4 ans.—1. Byrne; 2. Ferme-Ecole Deschambault.

Vache 4 ans et plus.—1. Ecole Moyenne d'Agriculture; Penhurst Cream Princesse; 2. Ferme-Ecole Deschambault; 3. Byrne; 4. Hôp. Général; 5. Alf. Dubé, Beauséjour.

(suite à la page 370)

Les Expositi

Vache championne junior.—bault Suky, prop de F. Deschambault.

Championne Senior et Championne.—Thorncroft Star Suky, Ferme Ecole Deschambault.

Jeune troupeau.—1. F. E. me-Ecole Deschambault.

Prog. Senior d'un taureau.—avec prog. de Nethercroft.

Prog. Junior d'un taureau.—Ecole Deschambault; 2. Howie's Top Grade; 3. Dubé; 4. W. Caron; 5. 6. Jos. Castonguay, V. naies.

Prog. Maternelle.—1. Ferme-chambault, avec de Thorncroft Star Suky; 3. Dubé; 4. Caron; 5. ne d'Agriculture.

Troupeau de Comté.—comté de Rimouski; l'Islet.

BOVINS CANADIENS.—mille Boucha

Exposition régionale de Québec

Veau moins d'un an.—1. Ecole Deschambault; 2. Pierre, St-Romuald; 3. St-Gervais; 4. Geo. Langlois; 5. L. St-Pierre; 6. Breakeyville, Qué.

Veau un an.—1. H. C. Asselin, St-Charles.

Taureau 2 ans.—1. L. St. Asselin.

Taureau 3 ans et plus.—key; 2. Alex. Fournier; 3. Laliberté; 4. J. Etienne des Grés; 5. L.

Taureau champion junior.—bot avec Prince Minou.

Taureau champion senior.—"Ultra Choisi" prop de John Breakey Qué.

FEMELLES

Taureau moins d'un an.—1. Deschambault; 2. John Ferme-Ecole; 4. L. St-Hed-Ecole; 6. Jos. Laliberté; 8. Chabot; 9 et 10. 11 et 12. Alex. Fournier, Cole, Montmagny, Qué.

Taureau un an.—1, 2 et 3. Deschambault; 4. L. Fournier; 6. St-Pierre; 7. 8. John Breakey; 10. Asselin; 11. J. Breakey bot.

Génisse 2 ans sèche.—1. 2. A. Fournier; 3. J. 4. J.-N. Guimont, C. 5. L. St-Pierre;

Vache sèche 3 à 5 ans.—1. 2. Laliberté; 3. Chabot; 5. Vallières.

Vache sèche 5 ans et plus.—2. Fournier; 3. Chabot; 5. Jean Chrysostôme;

En lait 2 à 3 ans.—1. L. Fournier; 3. Côté; 4. Asselin.

En lait 3 à 4 ans.—1. Ferme-chambault; 2. L. St-Chabot.

En lait 4 ans et plus.—1. Deschambault, avec B. bot; 3. Breakey; 4. 5. J. Laliberté; 6. B. 7. L. Asselin; 8. A. F. Asselin; 10. H. Chabot; 12. John Breakey

Championne junior.—1. Ferme-Ecole Deschambault.

Grande championne senior.—Ferme-Ecole Deschambault.

Jeune troupeau.—1. Ferme-chambault; 2. J. L. Chabot; 4. A. Fournier; 6. John Breakey.

Progéniture Senior de taureau.—Ecole Deschambault; 2. L. St-Pierre; 4. A.

Progéniture junior de taureau.—Ecole Deschambault; 2. Sédusant de l'Ecole Laliberté; 3. A. Fournier; 5. John Breakey.

Progéniture maternelle.—le Deschambault, a Sara; 2. A. Fournier; 3. 4. John Breakey; 5.



Suite de la page 368

5. Théo Fortier, Plessis-Ver Brook Farm; 7. Co-

ans en gestation.—1. Bea-
Farm avec Rose Mary
Sanfaçon; 3. Sanfaçon,
de Moyenne d'Agriculture;
6. Gilles Pagé. (10 en-

3 à 5 ans.—1. Beaver
; 2. Provencher; 3. Geo.
J.-A. Sanfaçon; 5. Ecole
Agriculture.
ans et plus.—1. W. K.
Provencher; 3. Couture;
5. P. Sanfaçon; 6. Au-
St-Henri.

ans.—1 et 2. A. Latulippe,
3. P. Sanfaçon; 4. J.-A.
5. Beaver Brook Farm;
6. L. Lacasse.

ans.—1. Provencher; 2.
Théo Fortier, Plessis-
Lacasse; 5. J.-B. Pagé,
Lacasse.
et plus.—1. Provencher,
ne Provencher; 2. Joa-
atulippe; 4 et 5. Beaver
; 6. P. Sanfaçon; 7. G.
Lacasse.

Junior.—Little Papoose,
e Beaver Brook Farm,
e Championne senior et
ampionne, Julienne Pro-
prop. de Noé Provencher,
Qué.

Junior de Taureau.—1. Noé
2. Latulippe; 3. Sa-
s, Pagé; 5. Ecole Moy-
Agriculture.
Junior d'un taureau.—1. La-
P. Sanfaçon; 3. Ecole
Agriculture; 4. Lacasse;
Lacasse.

Maternelle.—1. Latulippe;
açon; 3. Beaver Brook
eorges Lacasse.
on régionale, Québec
E.—Juge: J.-A. Ste-Marie
oins d'un an.—1. Ferme
ciale de Deschambault;
e, Charlesbourg; 3. A.
e-Louise; 4. Ferme Hô-
al; 5. U. Proulx, Charny;
6. Beauséjour, Cté Ri-

1. F. Byrne, avec Croft-
erang; 2. A. Piché, Cap
s.—1. W. Caron, L'Islet,
nti de Bonsecours; 2. F.
-Gabriel Rimouski; 3. U.
Hôpital Général.
et plus.—1. Ferme-Ecole
alt; 2. Aug. Michaud, S.
L.-J. Bois.

Champion junior.—"Crofthead"
propriété de M. Frank
Charlesbourg, Qué.
ior.—Apprenti de Bonse-
de M. Wilfrid Caron,
Qué.
ion.—"Crofthead Boome-

FEMELLES
d'un an.—1. F. Byrne;
Ecole Deschambault; 3. J.
A. Dubé; 5. Ecole
d'Agriculture; 6. Ferme
Général.
—1. Ferme Ecole Des-
2. F. Byrne; 3. A. Dubé;
s; 5. J. Castonguay, Vil-
Aulnaies; 6. W. Caron,

en gestation.—1. F. Byrne
rosaire, Rimouski; 3. P.
t-Fabien; 4. A. Dubé;
nguay, Village des Aul-
J. Bois.
à 5 ans.—1. Ferme-Ecole
alt; 2. Byrne; 3. Hôpital
Alf. Dubé; 5. J. Caston-
s.
ans et plus.—1. Ferme-Ecole
Deschambault; 2. P. Gagnon,
F. Byrne; 4. W. Caron;
x, Charny; 6. SS. St-Ro-
ski, Qué.
à 3 ans.—1 et 2. Ferme-
ambault; 3. Ecole Moyenne
Agriculture; 4. Bois.
3 à 4 ans.—1. Byrne;
Ecole Deschambault.
plus.—1. Ecole Moyenne
e; Penhurst Cream Prin-
me-Ecole Deschambault;
Hôp. Général; 5. Alf.
séjour.

à la page 370)

Les Expositions régionale et provinciale de Québec

(suite de la page 369)

Vache championne junior.—Deschambault Suky, prop de Ferme-Ecole de Deschambault.

Championne Senior et Grande Championne.—Thorncroft Star Suky.—Ferme Ecole Desch.

Jeune troupeau.—1. F. Byrne; 2. Ferme-Ecole Deschambault; 3. W. Caron.

Prog. Senior d'un taureau.—1. Byrne avec prog. de Nethercraig Reargold; 2. Ecole Moyenne d'Agriculture; 3. W. Caron; 4. L.-J. Bois.

Prog. Junior d'un taureau.—1. Ferme-Ecole Deschambault avec prog. de Howie's Top Grade; 2. Byrne; 3. A. Dubé; 4. W. Caron; 5. L.-J. Bois; 6. Jos. Castonguay, Village des Aulnaies.

Prog. Maternelle.—1. Ferme-Ecole Deschambault, avec descendants de Thorncroft Star Suky; 2. Byrne; 3. Dubé; 4. Caron; 5. Ecole Moyenne d'Agriculture.

Troupeau de Comté.—1. Groupe du comté de Rimouski; 2. Comté de l'Islet.

BOVINS CANADIENS.—Juge: M. Camille Bouchard

Exposition régionale de Québec

Veau moins d'un an.—1 et 2. Ferme-Ecole Deschambault; 3. Lauréat St-Pierre, St-Romuald; 4. Josaphat Laliberté, St-Henri; 5. Honoré Chabot, St-Gervais; 6. Geo. Langlois, Montmagny; 7. L. St-Pierre; 8. John Breakey, Breakeyville, Qué.

Veau un an.—1. H. Chabot; 2. Ls. Asselin, St-Charles.

Taureau 2 ans.—1. L. St-Pierre; 2. Ls. Asselin.

Taureau 3 ans et plus.—1. John Breakey; 2. Alex. Fournier, Montmagny; 3. Laliberté; 4. J. Vallières, St-Etienne des Grés; 5. L. Asselin.

Taureau champion junior.—Hon. Chabot avec Prince Minoune.

Taureau champion senior et Grand champion.—"Ultra Choisi de l'Ecole" prop de John Breakey, Breakeyville, Qué.

FEMELLES

Taure moins d'un an.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. John Breakey; 3. Ferme-Ecole; 4. L. St-Pierre; 5. Ferme-Ecole; 6. Jos. Laliberté; 7. Fournier; 8. Chabot; 9 et 10 Jos. Laliberté; 11 et 12. Alex. Fournier; 13. Luc Nicole, Montmagny, Qué.

Taure un an.—1, 2 et 3. Ferme-Ecole Deschambault; 4. L. St-Pierre; 5. Fournier; 6. St-Pierre; 7. J. Laliberté; 8. John Breakey; 9. Laliberté; 10. Asselin; 11. J. Breakey; 12. Chabot.

Génisse 2 ans sèche.—1. L. St-Pierre; 2. A. Fournier; 3. John Breakey; 4. J.-N. Guimont, Cap St-Ignace; 5. L. St-Pierre.

Vache sèche 3 à 5 ans.—1. Ferme-Ecole; 2. Laliberté; 3. Chabot; 4. Ls. Asselin; 5. Vallières.

Vache sèche 5 ans et plus.—1. Breakey; 2. Fournier; 3. Chabot; 4. F. Côté; 5. St-Jean Chrysostôme; 6. Jos. Chabot.

En lait 2 à 3 ans.—1. Laliberté; 2. A. Fournier; 3. Côté; 4. St-Pierre; 5. Asselin.

En lait 3 à 4 ans.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. L. St-Pierre; 3. H. Chabot.

En lait 4 ans et plus.—1. Ferme-Ecole Deschambault, avec Bernier; 2. Chabot; 3. Breakey; 4. L. St-Pierre; 5. J. Laliberté; 6. Ben. Fournier; 7. L. Asselin; 8. A. Fournier; 9. J.-B. Asselin; 10. H. Chabot; 11. Al. Fournier; 12. John Breakey.

Championne junior.—1. Bernier; 2. L. Ferme-Ecole Deschambault.

Grande championne senior.—Bernier 2C. Ferme-Ecole Deschambault.

Jeune troupeau.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. J. Laliberté; 3. H. Chabot; 4. A. Fournier; 5. St-Pierre; 6. John Breakey.

Progéniture Senior de taureau.—Ferme-Ecole Deschambault, avec progéniture de "Vaillant"; 2. John Breakey; 3. L. St-Pierre; 4. Alex. Fournier.

Progéniture Junior de taureau.—1. Ferme-Ecole Deschambault, avec "Ultra Séduisant de l'Ecole"; 2. Josaphat Laliberté; 3. A. Fournier; 4. H. Chabot; 5. John Breakey.

Progéniture maternelle.—1. Ferme-Ecole Deschambault, avec Princesse Sara; 2. A. Fournier; 3. J. Laliberté; 4. John Breakey; 5. L. St-Pierre;

6. H. Chabot; 7. Ls. Asselin.
Troupeau de comté.—1. Comté de Lévis; 2. Bellechasse; 3. Montmagny.

Exhibits de moutons.—Exposition régionale de Québec

RACE LEICESTER

Bélier 2 ans et plus.—1. J.-H. Couture, St-Augustin; 2. L. St-Pierre, Rimouski.

Agneau.—1. L.-P. McCarthy, St-Augustin; 2. J.-H. Couture; 3. E. Couture, St-Augustin; 4. A. Dubé, Beauséjour, Rimouski.

Brebis 2 ans et plus.—1. J.-H. Couture; 2. E. Couture; 3. L.-P. McCarthy; 4. L. St-Pierre.

Brebis un an.—1. J.-H. Couture; 2. E. Couture; 3. L.-P. McCarthy; 4. L. St-Pierre.

Agnelles.—1. J.-H. Couture; 2. Jos. McCarthy; 3. L.-P. McCarthy; 4. E. Couture.

Troupeau.—1. J.-H. Couture; 2. Eug. Couture; 3. L. P. McCarthy; 4. Alf. Dubé.

RACE OXFORD

Bélier 2 ans et plus.—1. J.-B. Guimont, Matane; 2. Geo. Lacasse, St-Henri; 3. Aurèle Lacasse, St-Henri; 4. Jos. Pagé, Les Ecurieuls.

Bélier un an.—1. Osc. Lacasse, St-Henri; 2. Aurèle Lacasse.

Agneau.—1. Geo. Lacasse, St-Henri; 2. Aur. Lacasse.

Brebis 2 ans et plus.—1. Geo. Lacasse, St-Henri; 2. J.-B. Guimont, Matane; 3. Aur. Lacasse.

Brebis un an.—1. A. Lacasse; 2. Geo. Lacasse; 3. J.-B. Guimont.

Agnelles.—1. J.-B. Guimont; 2. Aurèle Lacasse; 3. Geo. Lacasse.

Troupeau.—1. J.-B. Guimont; 2. Geo. Lacasse; 3. Aurèle Lacasse.

RACE SHROPSHIRE

Bélier 2 ans.—1. A. Pomerleau, St-Martin, Beauce; 2. Jos. Champagne, St-Georges.

Bélier 1 an.—1. RR. SS. St-Rosaire, Montmagny.

Agneau.—1. Jos. Champagne; 2. Pomerleau; 3. Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski.

Brebis 2 ans et plus.—1. J. Champagne; 2. Ecole Moyenne d'Agriculture; 3. Pomerleau.

Brebis un an.—1. Jos. Champagne; 2. Pomerleau; 3. Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski.

Agnelles.—1. Champagne; 2. Ecole Moyenne; 3. Pomerleau.

Troupeau.—1. Jos. Champagne; 2. Pomerleau; 3. Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski.

RACE HAMPSHIRE

Bélier 2 ans.—J.-A. Poulin, St-Côme; 2. Omer Pomerleau, Beauceville Ouest.

Bélier un an.—1. Pomerleau.

Agneau.—1. J.-A. Poulin; 2. Jos. Poulin, St-Côme; 3. Pomerleau.

Brebis 2 ans et plus.—1. Poulin; 2. Pomerleau.

Brebis un an.—1. Poulin; 2. Pomerleau.

Agnelle.—1. Poulin; 2. Jos. Poulin; 3. Pomerleau.

Troupeau.—1. Jos. Poulin, St-Côme; 2. D. Pomerleau.

ESPECE PORCINE

RACE YORKSHIRE

Verrat un an et plus.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. Geo. Lacasse, St-Henri.

Verrat 6 à 12 mois.—1. Arsène Caron, Plessisville.

Verrat 3 à 6 mois.—1. L. Asselin, St-Charles; 2. L. Lacroix, St-Michel; 3. M. Allard, Loretteville.

Truie un an et plus.—Ferme-Ecole Deschambault; 2. A. Caron, Plessisville; 3. Ecole Moyenne, Rimouski; 4. Geo. Lacasse, St-Henri; 5. N. Allard.

Truie 6 à 12 mois.—1. Ferme-Ecole Desc.; 2. Chabot, St-Gervais.

Truie 3 à 6 mois.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. Ls. Asselin; 3. N. Allard.

Troupeau.— Ferme-Ecole Deschambault.

RACE BERKSHIRE

Un seul exposant M. Antonio Denis, Les Ecurieuls.

RACE TAMWORTH

Un seul exposant M. Georges Lacasse, St-Henri.

(à suivre)

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

LA CUEILLETTE DES POMMES

Avant d'opérer la cueillette, le dessous des arbres doit d'abord être nettoyé; c'est-à-dire que le foin doit être coupé et les pommes tombées doivent être ramassées. Bien cueillir une pomme, c'est l'enlever de l'arbre et non l'arracher, pour ce faire, il s'agit de prendre la pomme, la renverser sur la lambeourde en appuyant le pouce sur cette dernière. Si l'on procède de cette manière on conservera à l'arbre les boutons à fruits qui sont absolument nécessaires pour la prochaine récolte.

De plus, il faut laisser à la pomme son pédoncule (queue) puisque son enlèvement cause une blessure qui devient un endroit tout à fait propice aux microbes de la pourriture. Les pommes doivent aussi être manipulées comme des œufs. Les prendre toujours avec précaution afin de ne pas les meurtrir, les déposer doucement dans les paniers pour les transporter dans un endroit frais dès qu'elles ont été cueillies.

En observant soigneusement ces quelques points dans la cueillette, on présentera sur les marchés des fruits de bonne apparence et de qualité supérieure qui permettront de réaliser par la suite de meilleurs revenus.

LE SEVRAGE DES AGNEAUX

Les agneaux laissés trop longtemps avec le troupeau embarrassent souvent les brebis et peuvent même en rendre quelques-unes en gestation. S'ils sont vendus pour la boucherie vers l'âge de 3 à 4 mois ils peuvent rester avec la mère jusqu'à la vente, mais s'ils sont destinés à l'élevage, ils devraient être sevrés à l'âge de 5 ou 6 mois.

Quand les agneaux sont gardés sur la ferme, la meilleure façon de procéder est de les traiter contre les vers s'il y a lieu, avant de les envoyer sur un pacage frais. Les vieilles seront gardées sur le même pacage ou envoyées sur un pacage appauvri afin de prévenir les maladies du pis. Les brebis ayant de gros pis devraient être traitées une fois à tous les trois jours jusqu'à ce qu'elles deviennent sèches.

Après le sevrage les brebis doivent être mises en bonne condition pour les accouplements qui se font à partir du 15 octobre. Seules les brebis très bien développées doivent servir pour l'élevage la première année, et il vaut mieux attendre une année si l'on désire en faire d'excellentes brebis d'élevage.

L'ANEMIE DES PORCELETS

Les portées d'automne sont déjà arrivées et l'anémie affectera encore quelques-uns des jeunes cochons nourris à la mère. Cette maladie est due à un manque d'alimentation de fer dans le sang de la mère durant la gestation. Les porcelets anémiques sont rachitiques, pâles, faibles et souvent atteints de diarrhée.

Les moyens de prévention consistent à sélectionner des truies d'élevage des portées qui n'en étaient pas affectées; n'employer que des truies cleves pour fin d'élevage plutôt que pour la boucherie, c'est-à-dire qui ont grandi au grand air dans l'enclos extérieur plutôt que celles développées dans la stable à l'intérieur de la porcherie et enfin servir

Au canton La Motte

(suite de la page 367)

En examinant la ferme, le voyageur remarque que M. Royer a environ 75 acres en labour, 60 en pacage bientôt prêt au labour, trois ou quatre acres en légumes, aussi un beau grand jardin potager d'un acre.

Et comme le dit M. Royer lui-même, je ne suis pas arrivé tout à fait millionnaire, n'ayant pour tout partage lors de ma venue qu'un petit habit bleu acheté à Montréal.

L'an dernier, sur 5 acres ensemencés en blé il récolta 230 minots d'un blé que les céréalistes d'Ottawa déclarèrent être du blé dur No 1, comme celui des meilleures terres de l'Ouest.

On en trouve d'autres comme ça au pays abitibien.

J.-E. LAFORCE.

librement du sulfate de fer dans les m-
néraux donnés à la truie durant sa ge-
tation.

Les porcelets atteints d'anémie doi-
vent être soignés aussitôt qu'ils démon-
trent des signes en plaçant sur la langue
10 grains d'oxyde de fer à tous les deux
jours. Un autre moyen est de placer
dans la loge des tourbes de terre sur les-
quelles on verse oxyde de fer après qu'il
a été dilué dans un peu d'eau.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Evitez le SOUFF-
FLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur re-
mède connu. Par poste 85c. Pour toute autre ma-
ladie, consultation gratuite. Envoyez-nous: The
General Veterinary Drugs, Ltd., Hull, Qué. Etabli
en 1899.

CICATRISE LES PLAIES OUVERTES

pendant que le cheval travaille

Le bon vieux remède Absorbine—Trop-
fistétique puissant—cicatrise plaies
ouvertes, coupures, écorchures, clous.
Ne cause jamais d'ampoules, ne force
pas au repos—permet au cheval de con-
tinuer à travailler. L'ingrédient merveil-
leux Absorbine met fin à la boiterie,
réduit fourrages, éparvins, sarros et au-
tres enflures. Economique. Il en faut
peu. Grosse bouteille, \$2.50. Chez tous
pharmaciens. W.-P. Young, Inc., im-
meuble Lyman, Montréal.

Employez ABSORBINE

L'amélioration DU troupeau laitier

Des milliers de records de températures
Ayrshire vérifiés par les Associations
de Contrôle Laitier américaines et
canadiennes révèlent une production
moyenne par vache variant de 8,000
à 12,000 lbs de lait titrant 4%.

Des chiffres officiels sur le coût d'alimen-
tation indiquent qu'aucune autre
race ne réalise avec l'Ayrshire pour
la production économique du lait.

Avec ses mignons globules gras et
4% de gras de beurre le lait Ayrshire
est idéal.

Choisissez des Ayrshires et un mar-
che constant de premier choix vous
est assuré.

Pour tous renseignements adressez-
vous à

L'Association Canadienne des
Eleveurs d'Ayrshire
18 RUE RIDEAU, OTTAWA, ONT.



VOTRE ARGENT EST EN SURETE

LES MANDATS D'ARGENT, LES LETTRES DE
CHANGE, LES CHEQUES DE VOYA-
GEURS DES MESSAGERIES
DU CANADIEN NATIONAL

offrent la manière sûre d'envoyer de l'argent. Ils
sont payables au porteur et peuvent être obte-
nus à toutes les gares et à tous les bureaux des mes-
sageries du Canadien National ou à

Messageries du Canadien National

Services des mandats

360 rue McGill - Montréal

Mme Blais tisse à la maison depuis 40 ans

et elle dit :

"POUR DONNER A LA LAINE DE BELLES COULEURS LAVABLES RIEN N'EGALE LA DY-O-LA"

Les grandes filatures européennes se servent de teintures à l'aniline. Mme Blais fait la même chose pour ses tissus domestiques.

DY-O-LA est aussi une teinture à l'aniline qui pénètre les fibres de la laine et donne à celle-ci de riches couleurs lavables. Etant fortement concentrée, elle assure un rendement plus économique. La même teinture peut servir pour laine, soie, coton, toile, rayon ou fils mélangés. Mme Blais et nombre d'autres femmes se sont rendu compte que DY-O-LA est toujours de même haute qualité uniforme. Procurable en toutes couleurs à 10c le paquet.

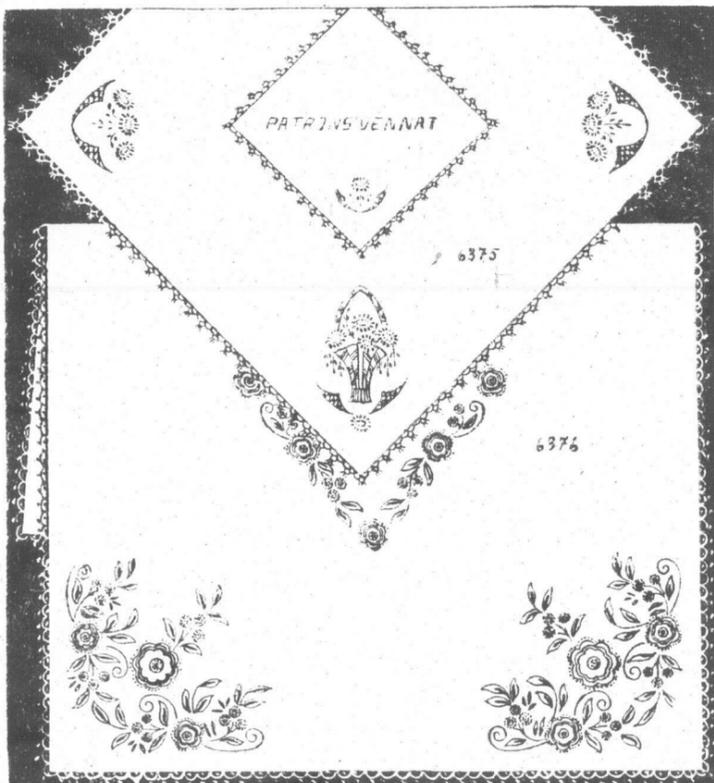
TEINTURE DY-O-LA



Demandez à votre marchand la brochure gratuite sur la manière de teindre avec DY-O-LA. Choisissez vos couleurs d'après des morceaux de tissu teints en toutes nuances avec DY-O-LA même.



La broderie est un agréable passe-temps



No 6375. Nappe à table, chatiment dessin, patron à tracer 25c, perline 50c, au fer chaud nappe et serviettes 10c. Etampée nappe de 20 pouces et 4 serviettes sur coton jaune 49c, sur meilleur coton fin toile ou sur toile de couleur bleu rose ou jaune 75c. Coton à broder M.F.A. 15c.
No 6376. Nappe de cuisine en couleur. Fleurs de trois tons de roses avec fonds français jaunes, feuillage vert. Patron à tracer 25c, perline 50c, au fer chaud 35c. Etampée sur bon coton jaune 54 x 54 pouces 89c, 54 x 72 pouces 98c, 54 x 90 pouces \$1.35, 6 serviettes 35c. Sur bon coton anglais blanc 54 x 54 pouces \$1.10, 54 x 72 pouces \$1.35, 70 x 90 pouces \$1.98, 6 serviettes 50c. Sur superbe toile lustrée 54 x 54 pouces \$1.75, 54 x 72 \$2.50, 72 x 90 pouces \$3.75, 6 serviettes 75c.
Coton perlé lustré M.F.A. pour la broderie environ 90c.
Catalogue "Le Roi de Broderie" 20c. Album de Layette (300 modèles) 15c.
Abonnez-vous à Notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, Casier 159, St-Roch, Québec.

OXYMEL

SIROP AU MIEL. Oxy-mel à l'usage de secours et de secours dans toutes les familles. Remède efficace contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J. E. L'Écuyer et W. Ormès.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé par "L'E. SOLEIL", L'Arbre-à-Cane, St-Vallier et de la Concorde, Québec.

LE PARIGOT

Par J. GEYNET

NOTRE FEUILLETON

L'abonnement autorisé par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désirent prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Raymond lui-même, bien que secrètement excité par René contre celui qu'il s'obstinait à appeler le Parigot, finit par accepter sa présence à la Chênevière, et d'autant plus facilement que sa paresse y trouva largement son compte, car, peu à peu, et souvent à l'insu de ses parents, il s'habitua à se décharger de tout son travail sur celui qu'il feignait de considérer, les premiers temps surtout, comme un intrus.

Pour l'amour de Line et de sa mère, Jean réussit à dominer la rancune qu'il gardait contre Raymond. Mais quant à René, aucun devoir de reconnaissance ne le liait envers lui, il ne cherchait pas même à cacher le mépris et l'aversion qu'il lui inspirait. Heureusement pour les uns et pour les autres, dès la fin des vacances du jour de l'an, Raymond et René entrèrent comme pensionnaires au collège de Lauvière. Jean se trouva ainsi débarrassé pour un temps de la présence de ses deux ennemis.

DEUXIEME PARTIE CHAPITRE PREMIER

Deux ans ont passé depuis l'entrée de Jean Verly à la Chênevière, et dans le bel adolescent au corps vigoureux et souple qui vague avec une ardeur jamais en défaut et une adresse qui surprend à tous les travaux de la ferme et des champs, il serait difficile de reconnaître le pauvre Parigot chétif et méprisé d'autrefois.

Cependant, dans le visage au teint mat, que le soleil semble ne pas parvenir à bronzer et qu'encadrent si harmonieusement les boucles brunes, les grands yeux de velours ont gardé leur expression mélancolique et rêveuse, et la bouche expressive sourit rarement. L'empreinte laissée sur un visage d'enfant par une souffrance trop précoce s'efface difficilement.

Et pourtant Jean est heureux, si heureux qu'il lui semble impossible de désirer bonheur plus grand que le sien. Ce n'est pas qu'il n'ait encore ses peines et ses petits ennuis de temps à autre. Germain Revel n'est pas un maître indulgent, et il se montre parfois d'une exigence et d'une sévérité excessives pour l'enfant.

Le père de Raymond, sans se l'avouer à lui-même, sans même s'en douter, peut-être, est secrètement dépité de trouver dans l'orphelin étranger toutes les qualités qu'il eût aimé voir en son propre fils. L'aptitude exceptionnelle de Jean pour l'étude, qui émerveille aussi bien M. le curé que l'instituteur, son intelligence, son adresse, qui le font réussir dans n'importe quel travail auquel on veut l'appliquer, sa facilité d'élocution qui étonne, quand il veut bien s'en servir, ce qui arrive d'ailleurs rarement; la grâce si naturellement distinguée de son maintien, qui fait qu'il tranche si fortement sur tous ses camarades, tout cela, mis en comparaison avec les qualités de Raymond, très ordinairement doué, est une cause d'amers regrets pour Germain et blesse son orgueil paternel; et ce sentiment irait facilement jusqu'à l'envie et l'injustice, si le paysan n'était retenu par la voix de sa conscience, et, pour se faire mieux entendre, sa conscience emprunte le plus souvent la voix de Claudine Revel.

Celle-ci avait ouvert son cœur tout grand au pauvre orphelin abandonné. Elle le traitait comme s'il eût été son propre fils. Elle se trouvait bien payée de cette bonté charitable par la tendresse, la vénération que professait pour elle l'enfant reconnaissant, et cependant cette tendresse était si respectueuse qu'elle n'allait jamais jusqu'à la familiarité. Naturellement, avec une délicatesse innée, Jean la considérait comme une maîtresse vénérée et chérie et gardait avec elle, aussi bien qu'avec Germain Revel, l'attitude d'un serviteur docile et reconnaissant.

Mais cette attitude-là n'était plus sienne auprès de Line. Line, c'était sa petite sœur chérie, l'objet de sa tendresse la plus vive et la plus pure. La protéger, la défendre, lui éviter toute peine, toute fatigue, la consoler dans ses petits

chagrins, voilà la douce tâche qu'il s'était donnée. Et il y demeurait constamment fidèle. Mme Revel savait bien que lorsque Line était sous la garde de Jean aucun danger ne pourrait l'atteindre; il se serait fait tuer plutôt, avant que qui que ce soit ose toucher à Line pour lui faire du mal.

Et le petit cœur aimant de Line s'épanouissait dans la joie, sous cette chaude tendresse. Elle chérissait Jean comme un frère, le considérant absolument comme s'il eût été tel, en effet.

Les rapports entre Jean et Raymond s'améliorèrent peu à peu. Cependant, aucune amitié réelle n'arrivait à s'établir entre les deux enfants. Raymond aurait sans doute fini par se laisser gagner par la droiture du caractère de Jean s'il avait eu l'énergie de se soustraire à la mauvaise influence de René Granier. Malheureusement, le prestige de celui-ci ne faisait que s'accroître aux yeux de Raymond. Le fils du maire était maintenant, pour toute l'année scolaire, élève au collège de Lauvière, où Raymond ne passait toujours que trois mois d'hiver. Quand René revenait au Moustier, le dimanche ou pour les vacances, se pavanant dans son bel uniforme aux boutons dorés, le képi liseré d'or sur l'oreille, la cigarette aux lèvres, il faisait sensation parmi ses anciens camarades qu'il regardait d'un air protecteur, et Raymond était flatté d'être toujours traité en ami par un personnage aussi important. Aussi les vacances qui ramenaient au pays le vaniteux collégien étaient-elles redoutées par Line et sa mère, qui voyaient avec peine s'effacer en quelques jours toute l'heureuse influence qu'elles avaient réussi à reconquérir sur le cœur du trop faible Raymond.

Jean et René se rencontraient rarement.

Les premiers temps, René avait essayé d'attaquer de front son adversaire du pré Jaillat. Il ne lui pardonnait pas, il ne lui pardonnerait jamais la correction bien méritée qu'il en avait reçue ni l'humiliation du bain forcé qu'il avait suivie. Il lui pardonnait moins encore sa supériorité en toutes choses que chacun se plaisait à reconnaître. Mais l'attitude résolue de Jean lui avait fait comprendre que celui-ci ne se laisserait pas brimer et saurait se défendre. Lâche, comme le sont presque toujours les vaniteux, il changea de tactique et se clara au Parigot, comme il le nommait toujours dédaigneusement, une guerre de sournoise hypocrisie. Il n'est pas de méchanceté qu'il n'inventât et racontât complaisamment contre lui. Les calomnies les plus perfides ne lui coûtaient guère, et lorsqu'il avait réussi à faire perdre quelque chose de l'estime que les uns ou les autres portaient à Jean, il en éprouvait une joie mauvaise.

Il avait bien souvent tenté ses louches manœuvres auprès de Line et de sa mère et enrageait de constater qu'il ne réussissait pas à ébranler leur confiance en celui qu'il considérait comme son ennemi personnel.

Jean n'ignorait pas la perfidie de René à son égard, et, à l'occasion, ne se gênait pas pour lui manifester l'indignation et le dégoût qu'elle lui inspirait. Cependant, il essayait le plus souvent de se contenir, depuis, surtout, que Germain Revel, à l'instigation de René, l'avait fortement admonesté, lui interdisant toute dispute avec le fils Granier.

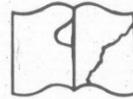
contre SCIATIQUE

Lavez bien avec de l'eau chaude la surface endolorie, puis appliquez abondance de Minard en frictionnant et

33F

vous vous sentirez mieux!

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR



Texte détérioré



ÉCAR



L'HUMI

Prolonge

DUR

Conserv

LUST

tout cela



Cet excellent cir

fonction impe

vos chaussures,

cuir et donne au

un poli brillant

le tout en une s

tion. Il coûte b

rapporte beauco

croît de durée

fort; en outre, il a

commensurable

gance de votre

Les chaussures bi

"Nugget" duren

plus longtemps e

gnent ainsi de l'a

POLI À CHA

NUGG

Il y a une nuance

pour chaque genre

Si c'est du "kid" blanc

blanc avec

NETTOYEUR DE

"KID" BLANC

NETTOYEUR DE



LETON
ne Pressé, Paris. Ceux
nt prendre un abon-
els n'ont qu'à envoyer
5, rue Bayard, Paris

la douce tâche qu'il s'é-
il y demeurait constam-
Mme Revel savait bien
ne était sous la garde de
nger ne pourrait l'attein-
fait tuer plutôt, avan-
soit ose toucher à Line
u mal.
œur aimant de Line s'é-
ns la joie, sous cette
se. Elle chérissait Jean
e, le considérant absolu-
il eût été tel, en effet.
entre Jean et Raymond
peu à peu. Cependant,
elle n'arrivait à s'établir
enfants. Raymond aurait
par se laisser gagner par
caractère de Jean s'il
gie de se soustraire à la
tence de René Granier.
ent, le prestige de celui-ci
s'accroître aux yeux de
fils du maire était main-
toute l'année scolaire,
ge de Lauvière, où Ray-
saisit toujours que trois
Quand René revenait un
imanche ou pour les va-
nant dans son bel uni-
tons dorés, le képi liseré,
e, la cigarette aux lèvres,
tion parmi ses anciens car-
regardait d'un air pro-
ymond était flatté d'être
en ami par un personnage
et. Aussi les vacances qui
pays le vaniteux collè-
les redoutées par Line et
oyaient avec peine s'effa-
es jours toute l'heureuse
les avaient réussi à recon-
œur du trop faible Ray-

né se rencontraient rare-
s temps. René avait essayé
tront son adversaire du pré-
lui pardonnait pas, il ne
rait jamais la correction
qu'il en avait reçue ni
du bain forcé qui l'avait
pardonnait moins encore
en toutes choses que cha-
à reconnaître. Mais l'atti-
de Jean lui avait fait com-
celui-ci ne se laisserait pas
trait se défendre. Lâche,
ont presque toujours le
changea de tactique et
got, comme il le nomma
aigreur, une guerre
hypocrisie. Il n'est pas de
u'il n'inventât et racontât
ent contre lui. Les calom-
erlides ne lui coûtaient gué-
l'avait réussi à faire perdre
de l'estime que les uns ou
étaient à Jean, il en éprou-
mauvaise.

n souvent tenté ses louches
uprés de Line et de sa mère
le constater qu'il ne réussis-
anler leur confiance en celui
rait comme son ennemi per-
rait pas la perfidie de René
et, à l'occasion, ne se gê-
r lui manifester l'indigna-
égout qu'elle lui inspirait.
essayait le plus souvent de
depuis, surtout, que Ger-
à l'instigation de René,
ment adomesté, lui intro-
dispute avec le fils Gran-

SCIATIQUE
ez bien avec de l'eau
de la surface endolorie.
appliquez abondance de
ard en frictionnant et
ous vous sentirez mieux!

NIMENT
PHE DE LA DOULEUR
NARD



**ÉCARTEZ
L'HUMIDITÉ!**

**Prolongez la
DURÉE!**

**Conservez le
LUSTRE!**

tout cela avec



**Cet excellent cirage à triple
fonction imperméabilise
vos chaussures, préserve le
cuir et donne aux chaussures
un poli brillant et durable,
le tout en une seule opéra-
tion. Il coûte bien peu et
rapporte beaucoup en sur-
croît de durée et de con-
fort; en outre, il accentue in-
commensurablement l'élé-
gance de votre apparence.
Les chaussures bien cirées au
"Nugget" durent beaucoup
plus longtemps et vous éparg-
nent ainsi de l'argent.**

**POLI À CHAUSSURES
NUGGET**

Il y a une nuance de "Nugget"
pour chaque genre de chaussure

Si c'est du "kid" blanc, conservez-le
blanc avec le



NETTOYEUR DE
"KID" BLANC NUGGET

SECTION FEMININE

**L'hivernage des
Dahlias**

Par D. J. MACLEOD, Laboratoire fédéral
de campagne de pathologie végétale,
Frédéricton, N. B.

Il se perd souvent de belles variétés
de dahlias à cause des maladies qui se
développent pendant l'hivernage de
cette plante. On peut cependant éviter
ces pertes ou, du moins, les réduire dans
une grande proportion en prenant tous
les soins nécessaires pour l'arrachage et
la conservation des racines. Les essais
qui ont été conduits par le Service de
la botanique de la Division des fermes
expérimentales fédérales l'ont démon-
tré. Dès que le dahlia a atteint tout son
développement et cesse de pousser, il
commence à emmagasiner des maté-
riaux dans ses racines pour l'avenir.
La quantité de matériaux ainsi déposés
dans les racines varie suivant la saison,
la localité et la variété. Lorsque la
plante a atteint tout son développe-
ment, il faut la couper et soigneusement
arracher les racines avec une fourche-
bêche. N'arrachez jamais les racines
en tirant sur la tige; évitez l'emploi de la
bêche ordinaire, ces pratiques peuvent
causer des blessures qui rendent les
racines très sujettes aux attaques des
maladies qui produisent la pourriture.
Retournez la motte de racines la tête
en bas pour que la tige puisse s'égoutter
et laissez-la sécher pendant deux ou
trois heures, surtout si le sol est mouillé.
Il n'est pas nécessaire d'enlever la terre
qui adhère aux racines, surtout si la
motte a été parfaitement séchée. Mettez
les racines dans un endroit à l'abri des
gèlées mais où il ne fait pas trop chaud,
parce qu'elles se ratatindraient. Nous
avons obtenu de bons résultats en con-
servant les racines à une température
de 35 à 45° Fahrenheit. Nous nous
sommes servis de mousse de sphagnum
pour emballer les racines et nous l'avons
trouvée très satisfaisante. Cette mousse,
parfaitement séchée à l'air, absorbe
une bonne partie de l'humidité des ra-
cines et a empêché en même temps une
dessiccation excessive. Les racines bien
développées ont résisté à une tempé-
rature plus haute que celles qui n'étaient
encore qu'imparfaitement formées. Les
racines bien formées ont survécu à des
températures variant de 65 à 70° Fah.,
mais ont beaucoup souffert par le sé-
chage. Les plantes poussant de racines
conservées à de basses températures —
35 à 45° — étaient plus vigoureuses que
celles venant de racines conservées à
60 et 70°. Il y avait aussi moins de pour-
riture molle ou sèche dans les racines
bien développées, conservées à une tem-
pérature haute ou basse. Quelles que
soient les conditions d'entreposage, les
racines doivent être examinées de temps
à autre pendant l'hiver. S'il fait trop
sec, il faut ajouter de l'eau à la mousse.
S'il y a des signes de pourriture, enlevez
les racines pour les mettre dans un en-
droit plus sec. Les variétés de choix
sont en général plus sensibles à la pour-
riture dans les conditions artificielles
de conservation; elles exigent donc plus
d'attention que les autres.

**Un des meilleurs
cocktails**

Le retour de la saison des tomates
nous rappelle que le cocktail de tomates
canadiennes a conquis les îles britan-
niques dans toutes les expositions où
les produits canadiens étaient présentés.
La tomate en effet étanche parfaitement
la soif, elle aide l'assimilation des ali-
ments plus riches et accroît la résistance
du corps aux rhumes, à la pneumonie,
et à tous les fléaux de ce genre.
La tomate est surtout utile pour les
enfants dont elle stimule la croissance
normale. Quoi qu'il en soit, le cocktail
de tomates canadiennes s'est fait bien
voir à cause de la simplicité de sa fabri-
cation et de son goût exquis. Ce cock-
tail est fait de jus de tomates auquel
on ajoute de petites quantités d'épices
au goût, comme le clou de girofle, les
quatre épices, la cannelle et le poivre
rouge, complétées par les quantités
nécessaires de sel et de sucre.
Voici comment on s'y prend pour faire
le jus: on écrase légèrement les tomates
avec un pilon à pommes de terre, on les
met dans une chaudière recouverte

**Date de cueillette des
pommes Fameuses**

Par L. C. YOUNG, Surintendant adjoint,
Station expérimentale, Frédé-
ricton, N. B.

Depuis quelques années la pomme
Fameuse mollit ou blettie, ou en d'au-
tres termes se décompose prématuré-
ment dans l'entrepôt. L'amollissement
du cœur (Core flush), le type le plus
commun de décomposition rencontré
dans cette variété, est devenu si général
dans certains districts qu'il constitue
aujourd'hui un grave problème com-
mercial.
La Station expérimentale de Frédé-
ricton, N. B., étudie actuellement ce
problème sous plusieurs aspects. Elle a
fait un essai de cueillette sur cette va-
riété en 1933 pour voir si la phase de
maturité où se trouve la pomme au
moment où elle est cueillie a quelque
rapport avec ce type de décomposition
en entrepôt. Des pommes Fameuses sur
différents arbres ont été cueillies à cin-
quante dates différentes, à intervalles d'une
semaine. Les pommes de la première
cueillette étaient tout à fait vertes,
celles de la cinquième cueillette beau-
coup trop mûres, et celles de la troisième
étaient à peu près à la phase de maturité
à laquelle les pommes Fameuses sont
généralement cueillies au Nouveau-
Brunswick. Des échantillons représen-
tatifs de chaque cueillette ont été
examinés à intervalles d'un mois pen-
dant tout l'hiver, le dernier examen a
été fait au commencement d'avril.

Quelques observations intéressantes
ont été faites au cours de cet essai.
La couleur des pommes laissait beau-
coup à désirer à la première cueillette,
puis elle s'est améliorée d'une façon
assez régulière jusqu'à la quatrième.
La grosseur des fruits a augmenté égale-
ment jusqu'à la quatrième cueillette.
En ce qui concerne le goût, dans les
examens de novembre et de décembre,
les pommes de la cinquième cueillette
étaient de beaucoup les meilleures,
celles de la première les moins bonnes,
tandis que les autres venaient entre les
deux.
Les pommes de la cinquième cueil-
lette paraissaient très belles, et cepen-
dant, elles avaient développé un cœur
très aqueux; de 65 à 90 pour cent des
fruits étaient affectés sur les différents
arbres. Ce cœur aqueux a disparu pen-
dant la conservation sans laisser d'effets
nuisibles apparents. En fait, d'une
façon générale, les pommes de la cin-
quième cueillette se sont mieux conser-
vées que toutes les autres; il y a eu
moins de cœur mou dans ces fruits que
dans les autres.
En vue de ces observations, qui ne
doivent être considérées que comme
préliminaires puisqu'elles n'ont duré
qu'une année, il semble qu'il n'y ait
rien à gagner à cueillir la Fameuse plus
tôt qu'on le fait généralement. On sacri-
fie beaucoup en ce faisant à la couleur,
à la grosseur, à la qualité et à l'appar-
ence générale, sans gagner d'avantages
correspondants dans la conservation.
Lorsque la cueillette est retardée, on
court le risque de perdre beaucoup de
pommes qui tombent de l'arbre, à

qu'on laisse sur le poêle jusqu'à ce que
le contenu soit presque arrivé au point
d'ébullition. Lorsque ce point est
atteint, on passe le jus à travers un
tamis pour enlever la peau et les graines.
Cette opération doit se faire rapidement,
sans perte de temps, parce que l'exposi-
tion à l'air réduit la valeur nutritive du
jus. On remet le jus dans la chaudière
après l'avoir coulé et on le chauffe en-
core une fois jusqu'au point d'ébulli-
tion puis on en remplit les bouteilles
qui ont été tenues chaudes. On remet
les bouteilles bouchées dans l'eau bouil-
lante pendant quelques minutes — 2 mi-
nutes pour les petites bouteilles et 4 ou 5
pour les grandes.
Les conserves de tomates faites au
moyen de l'embouteillage au froid sont
idéales pour faire du jus pendant l'hiver.
On met pour cela les tomates soli-
dement dans des boîtes en fer blanc
propres ou dans des bocaux à large
ouverture, on y ajoute 2 cuillerées à
thé de sel, on pose le couvercle sur les
contenants et on plonge ceux-ci dans de
l'eau chaude. Faites bouillir l'eau et
tenez-la bouillante pendant 25 minutes.
Enlevez les contenants de l'eau, finissez
de les boucher et laissez-les refroidir.

**Ne pouvait coudre
un bouton**

**Ses mains étaient paralysées
par le rhumatisme**

Elle pensait même un temps perdre
l'usage de sa main droite. Mais une
merveille s'opéra; grâce aux Sels Krus-
chen, et elle redevenit mieux.
"J'étais vraiment mal", écrit-elle.
"De fait, je ne pouvais plus vaquer aux
travaux du ménage, tellement j'avais de
rhumatisme dans les bras et les mains.
Je ne pouvais dormir la nuit et je crai-
gnais même de perdre l'usage de la main
droite. Je ne pouvais rien tenir dans
cette main et ne pouvais même pas cou-
dre un bouton. Mon bras était comme
mort. On me conseilla de faire l'essai de
Kruschen, et, en moins de trois semaines
il s'était opéré un grand changement.
J'ai continué le régime et, maintenant,
je dors bien, grâce au soulagement que
m'a procuré Kruschen". Mme J.H.
Deux des ingrédients contenus dans
les Sels Kruschen ont la propriété de
dissoudre les cristaux d'acide urique qui
causent les douleurs rhumatismales.
D'autres ingrédients favorisent l'élimi-
nation, par le canal naturel, de ces cris-
taux dissous.

moins que l'on ne soit prêt à faire deux
cueillettes de cette variété.
Nous ne recommandons donc pas, au
point où nous en sommes, de faire de
changements radicaux dans la date de
cueillette des pommes Fameuses.

Le meilleur pour Bébé et pour Vous
**Savon
Baby's
Own**
10¢ en Cartons
Individuels

GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Bro-
derie et à la musique, contenant les modèles les
plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques,
dernières créations musicales et théâtrales,
aussi diverses attractions.

Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois
pendant un an, sur réception de 12¢ pour payer
les frais de poste. Envoyez:

RAOUL VENNAT
3770-3772 ST-DENIS
MONTREAL

**QUAND VOTRE FILLE
DEVIENT FEMME**

La plupart des
jeunes filles, dans
l'adolescence, ont
besoin d'un toni-
que et régula-
teur. Donnez le
Composé Végé-
tal de Lydia E.
Pinkham à votre
fille, pendant les
quelques pro-
chains mois. Enseignez-lui comment
préserver sa santé à cette période
critique. Elle vous en remerciera
quand elle sera épouse et mère heu-
reuse et en santé.



En vente dans toutes les pharmacies
LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE
Lydia E. Pinkham



ARRETE EN CONSEIL

(suite de la page 367)

en conseil C.P. en date du... Les classes et les catégories sont celles qui sont spécifiées et décrites par règlement sous l'empire de la Loi de l'Inspection du foin et de la paille, 1933. (Décrire ici également les fourrages non visés par la loi susdite). Quantité (en tonne) Classe Catégorie Nom et adresse de l'exportateur

Classe Catégorie Conformément aux règlements couvrant ces exportations, approuvés par arrêté en conseil en date du (C.P.) Le numéro du permis d'exportation qui vous est assigné est et ce numéro doit être indiqué sur le connaissement ou la déclaration d'expédition (bill of lading). C'est une condition de ce permis que le mentionné ci-dessus doit être exporté au cours des trente jours qui suivent la date du permis et que le permis n'aura plus aucune valeur à l'expiration de ce délai ou dès que cette exportation aura été faite. Daté à Ottawa, ce jour de 19 10-2 Ministre de l'Agriculture.

Prix de dernière heure

Mardi, 11 Septembre 1934

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé 19 1/2c Fromage coloré 10c Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, -P. Qué.

Laine blanche non lavée 11c F.A.B. Laine blanche lavée 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres. Laine blanche non lavée 20c la lb. Laine lavée 27c la lb F.A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES fournis par la maison OVIDE GODIN 143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boeufs salées .04 1/2c la lb. Peaux de Boeufs fraîches .04 1/2c la lb. 15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 5 lbs et plus pour des peaux de 50 lbs neu sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .50c chaque. Peaux de veaux Deacons de campagne à .35c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité \$1.50 sans crin et queue, .15c de moins. Laine blanche non lavée à vendre à .17c la lb. F.O.B., Québec.

Peaux d'agneaux de septembre, .25c chacune. Prix garantis du 3 sept. au 15 septembre 1934.

La Coopérative

Fournit les car

Semaine

BEURRE

Notre marché au beurre a quille au début de la semaine peu plus ferme au cours de jours. La demande a été li entreposage, mais un peu p pour consommation immédia dernière a été de nature à quelque peu les prix.

A la dernière heure, lundi 10 courant, l'on cotait a c à 19 1/2c.

FROMAGE

Le marché anglais ne semb loir s'approvisionner de fortes aux prix actuels et pa conse opérations avec ce dernier n plutôt été limitées au cour dernière semaine. Il y a don ment peu d'activités sur not local et nous avons eu à enre autre baisse dans les prix.

ŒUFS

Le marché aux œufs s'es ferme; les prix accusent une mentation de un sou la dou les catégories A et B qui s rares et très recherchées da ment; pour ce qui est des aut ries la demande a été un active mais les prix restent st

VOLAILES VIVANT

POULES: La demande me pour les poules grasses qualité; une hausse de un sou été enregistrée pour les catég B. Le prix des autres catég le même.

POULETS A GRILLER. Quoique la demande ait été cause de diminution dans les l'offre a été un peu plus restre prix ont pu être maintenus.

POULETS PESANT 3 LI FLUS: Les arrivages des jours ont été très considérab tout de très mauvaise qualité, en a été très difficile et ce n'es avoir été obligés d'accepter t tion de prix d'environ un sou que ces derniers ont trouvé a A moins d'amélioration da lité des arrivages pour les quel à venir, l'on peut s'attendre à plutôt faible avec tendance à

ANIMAUX VIVANT

ARRIVAGES à la Pointe S le 10 septembre, 1934. Bétail, 2002; veaux, 2438; p ons, 4094.

BÉTAIL

Aujourd'hui est fête juive que nous ressentons l'absence teurs juifs et les ventes se fon tement que d'habitude. A nous écrivons (3 1/2 heures c midi) il n'y a encore que trois cents bêtes à cornes de pesé nous attendons à ce qu'il rest centage assez considérable d cornes non vendues à la fin c née. Il y a lieu de croire qu doivent être réduits d'un qu la livre sinon plus. Il n'y a ment que les sujets commur été vendus aujourd'hui. Les rapport de \$1.50 à \$2.00 moins bons et jusqu'à 2 3/4c meilleurs. Les bonnes vaches de 2 1/2c à 2 3/4c la livre; celles c destinées à la mise en conser de 3/4c à 1 1/2c. Les quelques de bonne qualité qui ont été t vendus à de 4c à 4 1/2c.

MOUTONS AGNEAU

U n'y avait pratiquemen changement dans les prix p les agneaux, si ce n'est que les tenaient à imposer une coupe la livre sur les agneaux lour plus de 95 livres. Les bonn et les bons agneaux châtre timent 5 1/2c la livre; les agr cêtres de bonne qualité se 1 1/2c la livre et les sujets comm les moutons allaient de 1 1/2 c communs jusqu'à 3c pour s'agents de belle qualité. Nous n dons à voir les prix rester ferm possibilité d'amélioration lo maisons de salaison commie faire de l'entreposage.

Le Bulletin de la Ferme Revue Hebdomadaire CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME. Publiée par LE BULLETIN DE LA FERME, Limited. Rédaction et administration: Immeuble "Le Soleil", chambre 311. Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX. Contre Toux, Gourmes, Bronchites et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à la pharmacie Bruet, rue St-Joseph.

Dames Demandées. DAMES DEMANDÉES. - Pour couture légère et zébrées. Bons salaires. Travail agréable. Frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal. Nos 28 à 52, X84 D.

Hommes Demandés. AGENTS DEMANDÉS pour vendre des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser 100% de commission. Envoyez aujourd'hui pour échantillon gratuit et détails. Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, 8, Ont.

HOMMES ET GARÇONS. Apprenez le métier de barbier, c'est la meilleure profession à Québec, conditions avantageuses, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner sadière. Dans votre intérêt n'hésitez pas. Envoyez au Collège des Barbiers de Québec, Eng., 873 St-Vallier, Québec, P. Q.

POSITION PERMANENTE ET BONS PROFITS. - Qui veut devenir son propre patron tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La ligne Watkins composée de 150 produits est nécessaire pour offrir l'avantage. Si vous avez un équipement de cuisine, écrivez à la Cie J. R. Watkins, 2177, rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations, Dépt. R-2-X. No 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Volailles à Vendre. 300 POULETTES P.R.B., provenant de mères sélectionnées, avec sang éprouvé. Ces poulettes sont nées en avril. Informations et prix, s'adresser à Thos. Marchessault, St-Antoine, Cte Verchères, P. Q. 35-36-37-1905.

POULETTES RHODE ISLAND. Plymouth Rock Barrés, Leghorn Blanches en ponte 50% \$1.15. Poules 1 on Leghorn Blanches 60 cts. Superbe laine blanche garantie pure 60c 75 cts, cardée 50 cts. Hervé Laporte, Ferme avicole, St-Jean Matha, Cte Joliette, P. Q. No 37 P.35

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES. Poulettes cinq semaines 30c; six semaines, 38c; poulets âgés de 5 semaines 18c, aussi poulettes plus âgées, prix sur demande. Poussins parés. Baden Electric Chick Hatchery, Baden, Ont. M. P. x 93. 37-38-39

POULETTES TOUT AGES, poules 4 on et 5 on, volailles, tous J. G. Tweedle, Fergus, Ont. M. P. x 93. 37-38-39

DIVERS

ARGENT A PRÊTER. Capitaliste! Empruntez à 5% capitalisé, remboursable selon vos revenus. A nos usages de débiteurs. "Crédit Immobilier", 75, Notre-Dame-Ouest, Montréal. No 50-J. N. O. X05.

BOLLES ROBES POUR DAMES. Sur réception de \$2.00 vous recevrez immédiatement de plus coupons pour faire cinq robes. Aussi coupons pour chemises, tab. 6 c. 50c la livre, poste payée. J.-Nap. Fortin, St-Zacharie, Cte Beauce, P. Q. J. N. O. X05.

BONNE BATTEUSE "MOODY" avec empoucheur et élévateur à grain. Moteur à essence à C.V. Fairbanks, pouce friction Mag. bon ordre. Les deux \$125.00, ou séparé. Aimé Voghel, voyageur, Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe, Qué. No 36, 37, 38-1905.

TOUT ACHETEUR DE CENTRIFUGE v'ignora-t-il que l'aimé Voghel pour avoir le Roi des centrifuges. Garantie pour 10 ans, nettoyage facile, échange des vœux centrifuges alloués. Aimé Voghel, voyageur, Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe, P. Q. No 36, 37, 38-1905.

AIGUILLES A CROCHETER LES TAPIS. Travail facile, rapide. Envoyez pour essai. Satisfaction garantie. Noël Fortin, Cte Rimouski, P. Q. No 36, 37, 38-1943.

J'ACHETERAI CHAIRS DE PAILLE nouvelle possession avec 3 broches. Mentionnez quantités à vendre. J. Hardy, St-Basile, Cte Portneuf, Qué. Nos 36, 37, 38, P.33

A VENDRE toin, grain, et paille par quantité de chairs. Satisfaction garantie. J.-E. Fontaine, St-Guilherme, Cte Yamaska, P. Q. No 37 J. N. O. X82

TOUT HOMME qui a eu une maladie des yeux méritera la bienvenue qui lui sera accordée, si bien qu'il pourra, si l'année qu'en son forage, doit faire l'expérience recommandée, dans le traité explicite du Dr Pe vest, intitulé: "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison, Montréal. No 50 J. N. O. X291

Sertisseuse "Canada" Dernier mot. In perfectionnement. Confectionner vos vêtements à l'abri, pas d'usure possible, ferme plusieurs fois la même année. Un grand choix de modèles \$8.50, 2 et 4\$. \$9.00 autres grandeurs aux plus bas prix. Satisfaction garantie ou argent remis. O. Fournier, St-Charles, Cte Bellechasse, P. Q. No 37, 38-1901

Animaux à Vendre A VENDRE cheval reproducteur belle classe B. Envoyez pour états J.-E. Fontaine, St-Guilherme, Cte Yamaska, P. Q. No 37 J. N. O. X22

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

Table listing various agricultural products and their prices. FARINES: Patente Hungarian, quarts \$5.90; 98 lbs 2.60. ENGRAIS ALIMENTAIRES: Son de blé \$1.35; Gru 1.45. GRAINS D'ALIMENTATION: Blé d'Inde Argentif 1.10; Avoine alimentation No 1 1.55. POUR LA BASSE-COUR: Déchets de viande, gros \$2.00; Farine de viande, fine 3.00. DIVERS: Le minot \$1.80 à \$2.00; Pois à soupe \$1.80 à \$2.00.

COMPARAISON DES PRIX. Table comparing prices for Butter No 1, Fromage Coloré, Fromage Blanc, etc. for Sept 13, 14, and 11, 1934 and 1933.

Savez-vous que: Pendant les six premiers mois de 1934, le Canada a exporté sur le marché de Londres (Angleterre) les conserves suivantes de fruits: 71,722 caisses de poires; 14,385 caisses de mûres logan; 2,882 caisses de pêches, et 40,964 caisses de pommes.



La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 3 au 10 septembre

BEURRE

Notre marché au beurre a été tranquille au début de la semaine, mais un peu plus ferme au cours des derniers jours.

A la dernière heure, lundi après-midi, le cours, l'on cotait au gros de 19 1/2c.

FROMAGE

Le marché anglais ne semble pas vouloir s'approvisionner de fortes quantités aux prix actuels et par conséquent nos opérations avec ce dernier marché ont plutôt été limitées au cours de cette dernière semaine.

ŒUFS

Le marché aux œufs s'est continué ferme; les prix accusent une autre augmentation de un sou la douzaine pour les catégories A et B qui sont plutôt rares et très recherchées dans le moment; pour ce qui est des autres catégories la demande a été un peu moins active mais les prix restent stables.

VOAILLES VIVANTES

POULES.—La demande a été très active pour les poules grasses de bonne qualité; une hausse de un sou la livre a été enregistrée pour les catégories A et B. Le prix des autres catégories reste le même.

POULETS A GRILLER. (Broilers): Quoique la demande ait été limitée, à cause de diminution dans les arrivages, l'offre a été un peu plus restreinte et les prix ont pu être maintenus.

POULETS PESANT 3 LIVRES ET PLUS.—Les arrivages des derniers jours ont été très considérables et surtout de très mauvaise qualité. La vente en a été très difficile et ce n'est qu'après avoir été obligés d'accepter une réduction de prix d'environ un sou la livre que ces derniers ont trouvé acquéreurs.

ANIMAUX VIVANTS ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, le 10 septembre, 1934: Bétail, 2002; veaux, 2438; porcs, 2162; oisons, 4094.

BÉTAIL

Aujourd'hui est fête juive, en sorte que nous ressentons l'absence des acheteurs juifs et les ventes se font plus lentement que d'habitude. A l'heure où nous écrivons (3 1/2 heures de l'après-midi) il n'y a encore que trois ou quatre cents bêtes à cornes de pesées et nous nous attendons à ce qu'il reste un pourcentage assez considérable de bêtes à cornes non vendues à la fin de la journée.

MOUTONS AGNEAUX

Il n'y avait pratiquement pas de changement dans les prix payés pour les agneaux, si ce n'est que les acheteurs tenaient à imposer une coupe d'un sou la livre sur les agneaux lourds pesant plus de 95 livres. Les bonnes agnelles et les bons agneaux châtés rapportent 5 1/2c la livre; les agneaux non châtrés de bonne qualité se vendaient 4 1/2c la livre et les sujets communs 3 1/2c.

VEAUX

Ici aussi, l'absence des acheteurs juifs a eu pour résultat de ralentir les ventes, et les prix accusaient un recul d'un quart de sou la livre. Les veaux de lait de choix rapportaient de 5c à 6c la livre; les bons sujets allaient de 4 1/2c à 5c; les moyens de 3.50 à 4c et les communs se vendaient aux alentours de 3c la livre.

PORCS

Les ventes se faisaient très difficilement lors de l'ouverture du marché ce matin et les maisons de salaison n'offraient que 9 sous la livre pour les porcs à bacons, soit une diminution d'un quart de sou la livre en comparaison avec ce qui se payait la semaine dernière. Mais il fut possible d'obtenir 9 1/4c la livre après une heure ou deux et toutes les ventes ont été faites sur cette base.

VEAUX ABATTUS

Marché stationnaire; aucun changement à noter dans les prix.

PORCS ABATTUS

Les prix ont subi une autre hausse de un demi sou la livre. Ainsi que la semaine précédente, la demande active et l'offre restreinte ont été les principaux facteurs de cette dernière hausse.

Fruits et Légumes

ÉTAT DE LA RÉCOLTE DU MARCHÉ

Dans la province de Québec, les averages aussi bien que les journées fraîches ont hâté la maturité des pommes. Il y a des pommes de terre en quantité et la qualité des tubercules est exceptionnellement bonne. Quant aux tomates, l'offre est d'autant plus limitée que les producteurs n'envoient sur le marché que les fruits de premier choix.

3 wagons de pommes; 65 de fruits assortis, onze wagons de légumes divers; 142 de bananes; 27 d'autres fruits des pays du sud.

LES PRIX EN COURS

Les pommes à Montréal sont abondantes, la demande est moyenne, le marché se maintient ferme. Wealthy en manne, No 1, \$1.85 à \$2.00; domestic, \$1.50 à \$1.75; Williams hâtives de Nouvelle-Ecosse; en baril, No 1, \$3.50 à \$3.75; dom. \$3.00 à \$3.25.

TOMATES

A Montréal: Réceptions par camion: Offre abondante; demande moyenne, marché ferme. Panier, 11 pintes, 20 à 30c.

A Québec, Réceptions par camions: L'offre est limitée, la demande modérée, et le marché plus fort. Panier, 11 pintes No 1 25c, No 2, 20c.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 8 SEPT. 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 4 SEPT. 1934 INCLUSIVEMENT.

Table with columns: BERURE FRAIS, FROMAGE Blanc, Fromage Coloré. Rows: No 1 pasteurisé, No 1 non pasteurisé, No 2.

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

Table with columns: Poules vivantes (A, B, C, Coqs) and prices per lb.

JEUNES CANARDS VIVANTS

Table with columns: Jeunes canards vivants (A, B, C) and prices per lb.

VIEUX CANARDS VIVANTS

Table with columns: Vieux canards vivants (A, B, C) and prices per lb.

Poulets à Griller (Vivants)

Table with columns: Poulets à griller (A, B, C) and prices per lb.

comprenant Blanc et de couleurs

Table with columns: Poulets à griller (A, B, C) and prices per lb.

Poulets Vivants

Table with columns: Poulets vivants (A, B, C) and prices per lb.

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs 8c la lb.

ŒUFS

Table with columns: Œufs (A, B, C) and prices per doz.

Pigeons vivants, le couple

20c

PORCS ABATTUS

Table with columns: Porcs abattus (No 1, No 2, No 3) and prices per lb.

VEAUX ABATTUS

Table with columns: Veaux abattus (Bon, Moyen, Commun) and prices per lb.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 10 sept. 1934.

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Porcs

Table with columns: Porcs (Pore à bacon, Prime de \$1.00) and prices.

Table with columns: Porcs (Pore à bacon) and prices.

Table with columns: Porcs (Pore à boucherie) and prices.

Table with columns: Porcs (Pores légers et à engrais) and prices.

Table with columns: Porcs (Pores lourds) and prices.

Table with columns: Porcs (Extra lourds) and prices.

Table with columns: Porcs (Truies) and prices.

Vaches

Table with columns: Vaches (Choix, Bonne, Moyenne, Commune, Très commune) and prices.

Veaux de lait

Table with columns: Veaux de lait (Choix, Bon, Moyen, Commun) and prices.

Veaux de champs

Table with columns: Veaux de champs (Bon, Commun) and prices.

Agneaux du printemps

Table with columns: Agneaux du printemps (Bon, Moyen, Commun, Bon bédiers) and prices.

Moutons

Table with columns: Moutons (Bon, Commun) and prices.

Bouvillons

Table with columns: Bouvillons (Choix, Bon, Moyen, Commun, Commun (légers)) and prices.

Taureaux

Table with columns: Taureaux (Choix, Bonne, Moyenne, Commune, Très commune) and prices.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

Table with columns: ŒUFS, Veaux abattus engraisés au lait, Agneaux abattus.

Table with columns: LARD, Agneaux abattus.

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre est irrégulier à Québec, bien que l'offre soit libérale et la demande modérée. Il est entré quelques charges par camion au cours de la semaine dernière.

A Montréal, il reste encore 29 wagons de patates des provinces Maritimes, variété Mont. Verte No 1, que l'on offre à 20 et 25c le sac. Il y a abondance de pommes de terre sur le marché de Montréal et la demande est très modérée.

heure

1934

PEAUX VERTES maison OVIDE GODIN Grant, Québec.

as sont F.O.B. Québec et bien enlevées. Peaux avec échées sans sel payées sui-

ifs salées .04 1/2c la lb. ifs fraîches .04 1/2c la lb.

2 lbs chaque peau. ns toutes les peaux de 5 des peaux de 50 lbs ne-

ux engraisés, enlevées par à la pièce .50c chaque. Deacons de campagne à

veaux de bonne qualité et queue, .15c de moins. non lavée à vendre à .17c Québec.

aux de septembre, .25c cha-

du 3 sept. au 15 sep-

à maison ou passe-cour

S ALIMENTAIRES

Table with columns: Items (sac coton, blé, etc.) and prices.

0 lbs. sac coton \$5.50

1 5.20

2 5.10

3 5.00

gals, le gal. \$.58

Le sac \$1.40

e 140 lbs. .95

os. \$2.50

LARD SALÉ

(200 lbs au baril) \$37.00

(200 lbs au baril) 36.00

(200 lbs au baril) 35.00

(200 lbs au baril) 33.00

(200 lbs au baril) \$32.00

ct. Cut, gras et maigre. 28.00

PRIX

Table with columns: Dates (14 sept 1933, 11 sept 1934) and prices.

es trois premiers mois de ada a exporté 37 bovins en Kong, Chine, pour la pro-

anniques ont importé plus tomates, de sauce et de soupe aux tomates, du de tout autre pays pe-

premiers mois de 1934.

13

13

13

Les dindons de l'Île Manitoulin

L'Île Manitoulin est célèbre aujourd'hui pour les dindons qu'elle élève, grâce aux efforts réunis des éleveurs principaux de l'Île et des Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Comme le Danemark, l'Île n'a qu'un petit choix de récoltes qu'elle peut produire pour l'exportation, mais elle s'est spécialisée dans l'élevage des dindons, tandis que les Danois se spécialisent dans l'élevage du porc. L'élevage des dindons se fait en effet sur une échelle commerciale dans l'Île depuis bien des années. L'excellence des volailles du Manitoulin commença de se faire connaître au dehors lorsque M. George Hodgson, de Mindemoya, expédia sur le marché de Buffalo un wagon de dindons en vie qui créa une telle sensation que Buffalo est toujours resté un débouché avantageux pour ces volailles, jusqu'à ce que le tarif des États-Unis en ait fermé l'accès. M. Hodgson a démontré également que les dindonneaux de même que les poussins d'un jour, peuvent s'expédier en toute sûreté; il a rempli cette année une commande de 400 dindonneaux. Un autre leader de l'industrie de l'Île Manitoulin est feu M. E. M. Graham, de Kawaong, qui a remporté le grand championnat dans les dindons bronzés, à l'Exposition royale d'hiver, et qui s'est fait également connaître par d'autres travaux éminents qui ont contribué au succès général de l'élevage.

Le secret du succès de l'industrie des dindons de l'Île Manitoulin est le soin que l'on met à produire des oiseaux de bonne qualité. L'adoption du système fédéral de classement au Manitoulin s'est faite sans difficultés. On peut même dire que le classement a été institué dès que le Gouvernement fédéral eut offert son aide, et que les recettes pour les producteurs ont été distribuées sur la base du classement. Un système d'inspection des oiseaux conservés pour la reproduction a résulté en ce que l'on appelle l'inspection des dindons mâles. A la requête de tout éleveur de dindons de l'Île, le ministre fédéral inspecte son troupeau et embague les meilleurs sujets pour la reproduction. C'est peut-être là le commencement du système d'approbation de dindons et du Livre du mérite, tant employé aujourd'hui dans les différentes provinces.

Il y a dix ans une amélioration générale de l'industrie de l'élevage des dindons fut entreprise. En 1924 les cultivateurs du Manitoulin demandèrent aux représentants des Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture d'étudier les conditions de l'élevage des dindons, si bien qu'un système bien réglé de ventes coopératives fut introduit et la Coopérative actuelle des Eleveurs de dindons fut organisée. Cette Société dont M. B. A. Brandon, de Ice Lake, est le président et M. Wm. Vince, de Mindemoya, le secrétaire, comprend 200 membres répartis en six succursales sur l'Île. Presque tous les dindons ont été vendus par l'entremise de cette société, habillés, emballés en caisses, et classés suivant les types modèles fédéraux. Toute la production est emballée et expédiée en une seule journée. Chacune des six succursales se rassemble et classe ses volailles dans la localité, avec l'aide du Ministère provincial, et à chaque point de rassemblement un inspecteur fédéral est là pour surveiller le classement et le marquage. Cette année l'Île Manitoulin est assurée d'une belle production de dindons, sans cependant être aussi abondante qu'en 1933 alors qu'il s'est expédié 7,000 oiseaux de l'Île. Une initiative importante de la Coopérative est la première exposition exclusive de dindons qui ait jamais été tenue au Canada, et cette exposition de l'Île Manitoulin a lieu tous les ans depuis l'automne de 1926.

La nature a pourvu des conditions satisfaisantes pour l'élevage des dindons dans l'Île Manitoulin, et elle a également appris aux dindons à vivre. En effet les oiseaux, lorsqu'ils se perchent, se tiennent généralement la tête sous l'aile du côté où souffle le vent. Si le vent change de direction pendant la nuit, les dindons changent également de position. M. J.-B. Spencer, qui a fait une visite sur l'Île en juillet dernier déclare qu'un passant ne se douterait pas de l'intensité de l'élevage des dindons. Il faut pour cela chercher dans les pâturages et les champs de grain, car les couvées ramassent leur ration quotidienne dans les approvisionnements naturels. Lessauterelles sont abondantes



Un régal pour les buveurs de Thé Vert

La récolte de la nouvelle saison est arrivée du Japon. La première cueillaison des plantations du Japon est incomparablement riche en saveur et possède un arôme délicieux.

Demandez à votre épicier un paquet de Thé du Japon "SALADA" (étiquette verte)



690F

dans les Provinces des Prairies et lorsqu'elles sont nombreuses sur l'Île Manitoulin la question de l'alimentation d'été est grandement simplifiée. Les dindonneaux n'ont guère besoin de nourriture quand il y a des sauterelles; en fait ils refusent ce qu'on leur donne à la main; ils refusent même l'eau qui leur est offerte autour de l'étable. M. Spencer a remarqué un exemple de ce fait sur la ferme de M. Cecil Foster, de Kawaong. Les couvées n'avaient pas été vues depuis plusieurs jours et comme on savait qu'il n'y avait pas d'eau accessible dans les champs, M. Foster ramena la bande de dindons dans la cour de la ferme, où il leur offrit de l'eau dans les abreuvoirs habituels. On remarqua qu'un ou deux des dindons adultes burent de l'eau tandis que les autres ne manifestaient aucun désir de boire.

Concours de ponte Canadien 44^e SEMAINE

Quoique seulement quatre poules de moins que la semaine dernière n'aient pas pondu, la production totale se chiffre par un déficit de 75 œufs de moins que la semaine précédente. La ponte diminue graduellement dans tous les parquets, quelques groupes n'ont pas pondu du tout. Les résultats ne diffèrent pas cependant de ceux de la semaine correspondante de 1933.

Les trois meilleures colonies de la semaine ont donné les résultats suivants:

Parquet	Points	Œufs
17 R. B. Clifford Wells.....	60.8	56
28 L. B. W. S. Hall.....	57.4	55
25 R. I. K. Mue C. H. Moore.....	52.3	47

Les six meilleurs parquets du concours à date ont à leur crédit les points suivants:

28 L. B. W. S. Hall.....	2090.3	1945
19 K. B. G. W. Grant.....	2002.7	1962
9 " F. Teasdale.....	1961.5	1944
10 " W. S. Hall.....	1956.3	1943
34 L. B. W. Bromby.....	1915.0	1876
32 " Manor Farm.....	1912.5	1759

	Œufs	Points
1 W. S. McCall..... P.R.B.	867	833.9
2 H. F. Morren.....	1471	1524.6
3 Sta. Exp. La Ferme..... R.B.	1908	1987.1
4 Sta. Exp. Kapuskasing.....	1797	1885.1
5 Sta. Exp. Kapuskasing.....	1679	1634.0
6 A. J. Urquhart.....	1584	1757.9
7 R. W. Kettles.....	1654	1627.3
8 W. A. Sansom.....	1641	1482.9
9 Frank Teasdale.....	1944	1961.5
10 W. S. Hall.....	1943	1956.3
11 Kenneth Slacer.....	1654	1807.2
12 H. G. Mitchell.....	1672	1721.2
13 H. H. Thompson.....	1324	1533.0
14 G. A. Robertson & Son.....	1593	1656.3
15 Jas. M. Biggar.....	1514	1545.5
16 Cobourg P. Farm.....	1056	1178.0
17 Clifford Wells.....	1588	1666.1
18 M. Shantz & Sons.....	1575	1506.5
19 G. W. Grant.....	1962	2002.7
20 H. T. Blanchard.....	1445	1503.5
21 Gordon Duncan.....	1815	1604.9
22 Sta. Exp. Ste-Anne.....	1431	1307.5
23 A. P. R. Dunlop..... W.B.	1488	1521.3
24 M. C. Wallace..... R.-R.	1573	1533.4
25 Mrs. C. H. Moore.....	1730	1748.8
26 Manor Farm..... L.S.	1311	1298.6
27 H. & A. Liebler..... L.B.	1283	1330.7
28 W. S. Hall.....	1945	2090.3
29 Philip Henrich.....	1187	1257.9
30 Alex. McLean.....	1161	1113.5
31 R. Haycock.....	1224	1183.3
32 Manor Farm.....	1759	1912.5
33 G. S. Taylor.....	1483	1524.7
34 W. W. Bromby.....	1876	1915.0
35 Lockerby Lea P. Farm.....	1395	1227.3
36 R. J. Penhall.....	1638	1595.4
37 J. G. Tweddle.....	1471	1435.9
38 Reliable P. Farm.....	1671	1858.9
39 Port Hope P. Farm.....	1401	1469.0
40 Grant Hall.....	1290	1244.1
41 Jas. M. Biggar.....	738	764.4
42 C. H. Miller.....	1206	1273.6
43 H. L. Zurnmarch.....	824	737.3
44 J. C. Redhead.....	1363	1446.1
45 L. D. Robinson & Sons.....	1394	1434.1
46 F. Exp. Ottawa.....	801	794.3
47 F. Exp. Ottawa..... R.B.	1518	1502.4

69847 70925.8

CONCOURS de PONTE de l'EST de QUÉBEC

Semaine finissant le 4 septembre 1934
Sous la direction de la Station Expérimentale STE-ANNE DE LA POCATIÈRE, QUÉ.

Propriétaires	Race	Total œufs	Total points
1 Taylor, G. S.....	L.B.C.S.	2129	2323.1
2 Calder, C. D.....	"	1190	1102.7
3 Bromby, W. W.....	"	1830	2053.9
4 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué. P.R.B.	"	1951	2011.5
5 Poirier, J.-Alphée.....	"	1816	1669.2
6 Couv. Coop. Bonaventure.....	"	1616	1541.6
7 Slacer, Kenneth.....	"	1703	1865.4
8 Couv. Coop. Vaudreuil.....	"	1439	1416.7
9 Couv. Coop. Laval.....	"	1423	1477.0
10 Couv. Coop. St-Augustin.....	"	1693	1706.9
11 Couv. Coop. des Cèdres.....	"	1690	1545.6
12 Couv. Coop. St-Raymond.....	"	1716	1710.3
13 Couv. Coop. L'Épiphanie.....	"	1109	1180.9
14 Letendre, J.-W.....	"	1221	1403.0
15 Couv. Coop. Montmagny.....	"	1494	1428.5
16 Couv. Coop. St-Jacques.....	"	1480	1603.5
17 Sta. Exp. Kapuskasing, O.....	"	1974	2251.3
18 Sta. Exp. La Ferme, Qué.....	"	1569	1566.4
19 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.....	"	1893	1962.6
20 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.....	"	1932	2025.0

32898 33845.2

CONCOURS de PONTE de l'OUEST de QUÉBEC

Semaine finissant le 4 septembre 1934
Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION DE LENNOXVILLE

Propriétaires	Race	Total œufs	Total points
1 H. R. Drew.....	P.R.	1822	1943.5
2 H. R. Drew.....	"	1547	1633.6
3 W. M. Oliver.....	"	1511	1644.2
4 C. R. Waldron.....	"	1473	1590.4
5 Mrs. Alex. MacKay.....	"	1665	1706
6 Taylor Bros.....	"	1119	1146
8 J. G. Tweddle.....	"	1506	1640
9 J. M. Scott.....	"	1481	1526.0
10 Ormstown Couvoir Co-opératif (W. W. Elliot).....	"	1461	1632.6
11 Mrs. L. H. Parker.....	"	1616	1576.1
12 Papineau Couvoir Co-opératif (Etienne Rioux).....	"	1791	1883.3
13 Exp. Sta. La Ferme.....	"	1828	1929.1
14 Exp. Sta. Lennoxville.....	"	1794	1928.0
15 W. W. Bromby.....	L.B.C.S.	1999	2033.7
16 W. W. Bromby.....	"	1818	1979.8
17 W. M. Oliver.....	"	1798	1824.8
19 C. O. Drummond.....	"	1586	1775.5
20 C. D. Calder.....	W.B.	1578	1531.1

29393 30925.3

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN _____ Nom _____

REÇU LE _____ R.R. No _____

NOUVEAU _____ Bureau de poste _____

27 SEP. 1976 _____ Comté _____ Province _____

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER B-226

S

COOPÉRATION INDUSTRIELLE PARAIT LES JEUX

VOLUME XXI

OFFRE

Pour e

"L

Par

Ce livre contient un complet de l'Économie et plus de 1500 illustrations à l'épreuve dans

C'est le livre